



**Pour une approche locale
de l'analyse de la relation
emploi-formation**

**Inventaire
des acteurs
locaux**

Pour une Approche Locale de la Relation Emploi-Formation

Inventaire des acteurs locaux

• Avant-propos	5
• Cartographie	6
• Famille des Compagnies Consulaires	9
• Famille des Comités d'Expansion Économique et des Structures de Développement	21
• Famille des Zones de Territorialisation	25
• Famille des PLIE	37
• Famille des Territoires de Projet : Pays et Communautés d'Agglomération	45
• Pour une approche locale de l'analyse de la relation emploi-formation	51
• Annexe : liste des sigles utilisés	55
• Les instances du CREFOR	56

Ce dossier n° 2 de l'OREF de Haute-Normandie a été réalisé par Guillaume FOLLEA. Nous remercions l'ensemble des partenaires cités pour leur contribution à la mise à disposition de l'information et la relecture des fiches les concernant.

CREFOR de Haute-Normandie
Association
98, avenue de Bretagne
BP1152 - 76176 ROUEN - Cedex 1
Président :
Jean-Luc VINAULT
Directeur de la publication :
Luc CHEVALIER
Conception graphique :
Perroquet Bleu
Tél. 02 32 76 31 31
Décembre 2002
Prix : 10 euros
ISSN en cours

Avant-propos

L'inventaire proposé a pour objectif de repérer des organisations ou des organismes locaux qui sont des lieux d'initiatives locales pour l'emploi et la formation.

Cet inventaire s'est porté sur des structures qui associent plusieurs partenaires sur un territoire de dimension infra-départemental de taille supérieure au canton et qui travaillent à rapprocher l'offre et la demande d'emploi à l'intersection de l'économie et de la relation emploi-formation.

Ce document ne comprend pas au niveau régional ou départemental les services de l'État et les syndicats professionnels, au niveau local les collectivités de dimension géographique inférieure au Pays, constitués ou en projet, les Missions Locales ou Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation... Il fallait faire un choix.

Les organismes présentés correspondent à trois grandes familles d'espaces :

- un espace concernant les Chambres Consulaires, dont seules les Chambres de Commerce et d'Industrie seront traitées dans ce document, les Comités d'Expansion et les Structures de Développement ;
- un espace institutionnel, territoire sur lequel s'appuie notamment les actions du Service Public de l'Emploi ;
- un espace de projet autour de territoires en construction, en particulier les Pays et les Communautés d'Agglomération.

À ces espaces, il faut ajouter les territoires élaborés autour des espaces de production qui correspondent aux zones d'emploi de l'INSEE définies par les déplacements domicile-travail ou autour des espaces de consommation de biens et de services que sont les bassins de vie.

Les Réseaux d'Unités d'Enseignement de l'Académie de Rouen sont également à citer, qui permettent les relations entre les acteurs, notamment par des échanges école-entreprise, et le développement d'une réflexion collective entre les chefs d'établissements scolaires d'une même unité géographique.

L'ensemble de ces espaces est le plus souvent disjoint et ne facilite pas toujours une lecture de la relation emploi-formation.

L'articulation des structures et la mise en place d'un partenariat varient d'un secteur géographique à l'autre. La composition des diverses structures, en particulier pour ce qui est des instances emploi-formation, se différencie selon la présence ou non de partenaires ; les partenaires sociaux n'en font pas partie. Une composition homogène favorise toujours une vision globale et meilleure des questions liées à la relation emploi-formation.

Ces structures sont demandeuses d'information et de méthode.

Elles recherchent en premier lieu un accès à des sources d'informations statistiques concernant leur territoire, sur la formation, qu'elle soit initiale, continue ou par apprentissage, sur l'emploi, sur le marché de l'emploi, par niveau ou par métier, avec un rapprochement des nomenclatures utilisées et une analyse.

La dimension prospective fait également partie de leurs interrogations.

Dans l'ensemble, ces structures développent la **mobilisation des acteurs locaux, la mise en œuvre de programme de formation et l'élaboration d'actions** et, finalement, conduisent à une **meilleure connaissance de l'emploi et de la formation**.

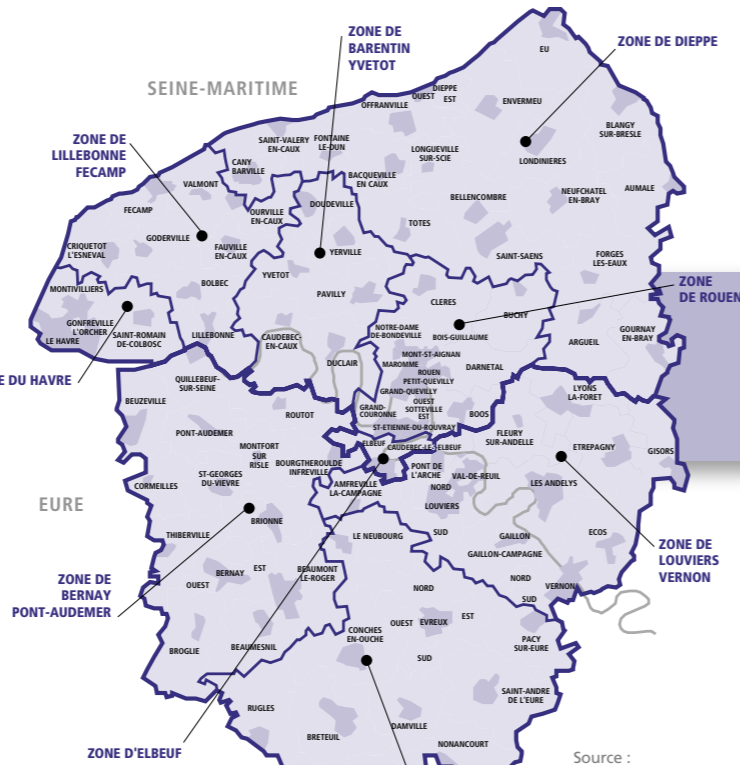
Ces quatre points interviennent à des moments différents suivant les territoires et les organismes. Ainsi, fréquemment, les projets et les actions qui en découlent nourrissent-ils la mobilisation qui à terme favorise la connaissance.



Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie

Source : CCI
© Cartographie :
Région Haute-Normandie -11/1995

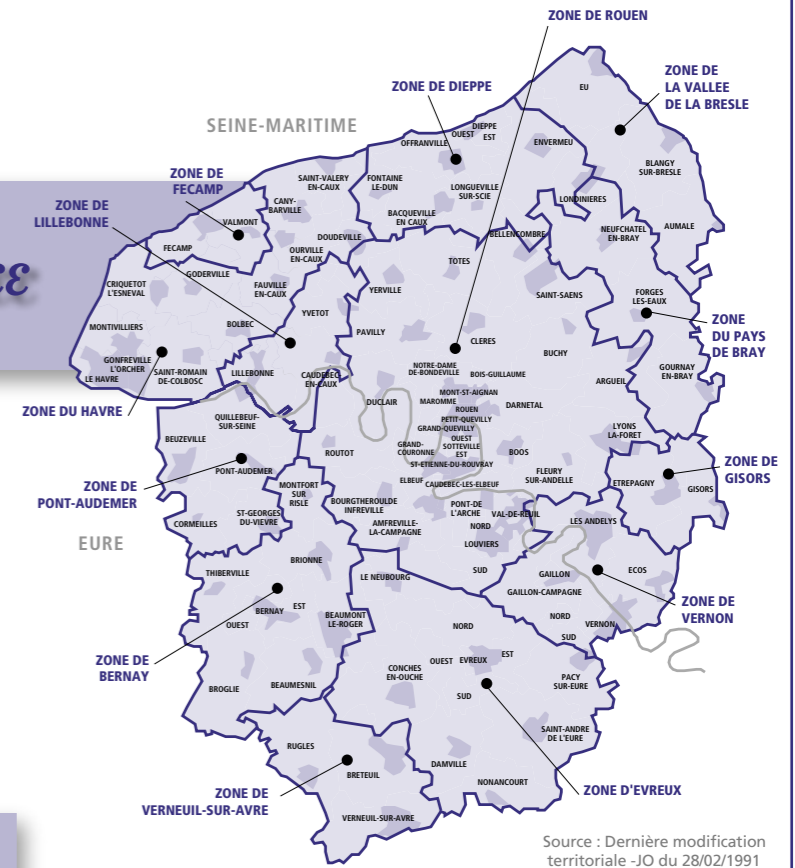
- Siège de la circonscription consulaire
- Antenne



■ Chef-lieu de canton
69 cantons en Seine-Maritime
dont 9 au Havre et 7 à Rouen
43 cantons dans l'Eure

Source :
Dernière modification
territoriale-JO du 28/02/1991
© Cartographie :
Région Haute-Normandie -11/1995

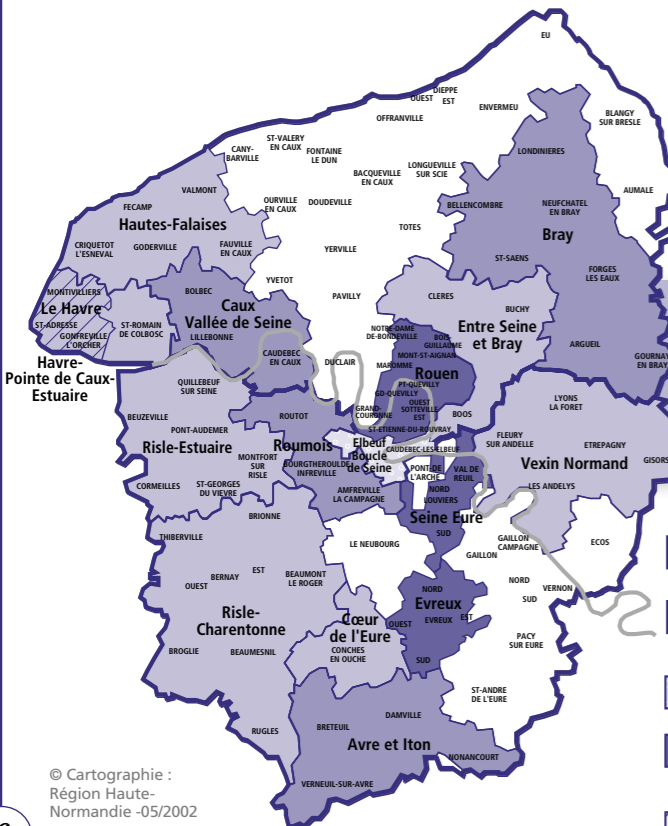
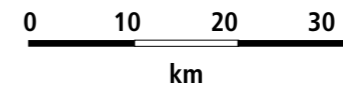
Les Zones d'Emploi de l'INSEE



■ Chef-lieu de canton
69 cantons en Seine-Maritime-
dont 9 au Havre et 7 à Rouen
43 cantons dans l'Eure

Source : Dernière modification
territoriale -JO du 28/02/1991
© Cartographie :
Région Haute-Normandie -11/1995

Les Zones de Territorialisation

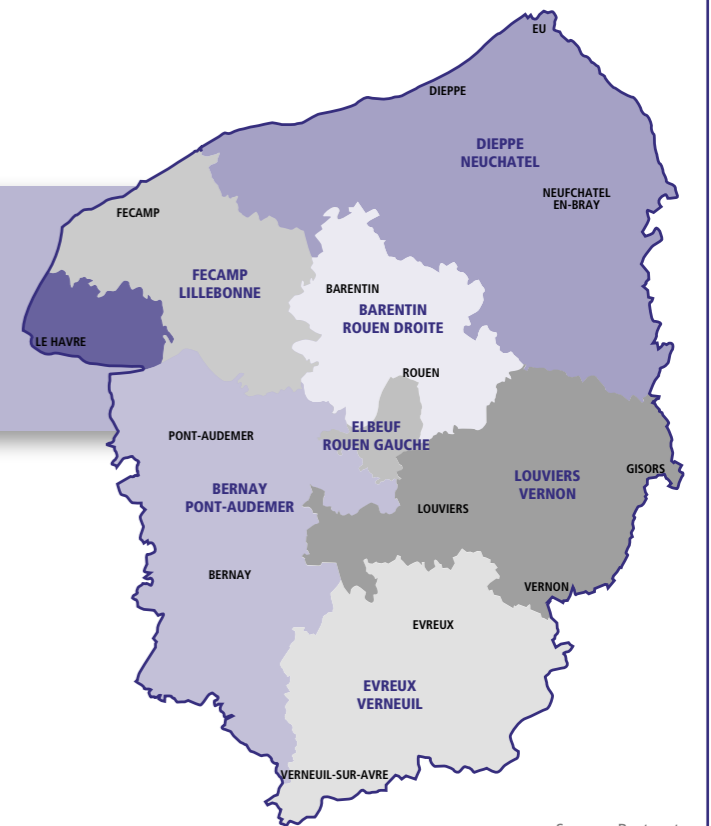


Territoires de Projet en Haute-Normandie

- Pays reconnus en périmètre définitif par la CRADT du 1er mars 2002
- Pays reconnus en périmètre d'étude par les CRADT du 2 février 2001 et du 1er mars 2002 : Elbeuf Boucle de Seine
- Contrat d'Agglomération signé le 11 mars 2002 : Elbeuf Boucle de Seine
- Communautés d'Agglomération ayant répondu à l'appel à candidature Etat/Région, en cours d'élaboration de leur projet d'agglomération : Rouen ; Seine-Eure ; Evreux
- Communauté d'Agglomération du Havre

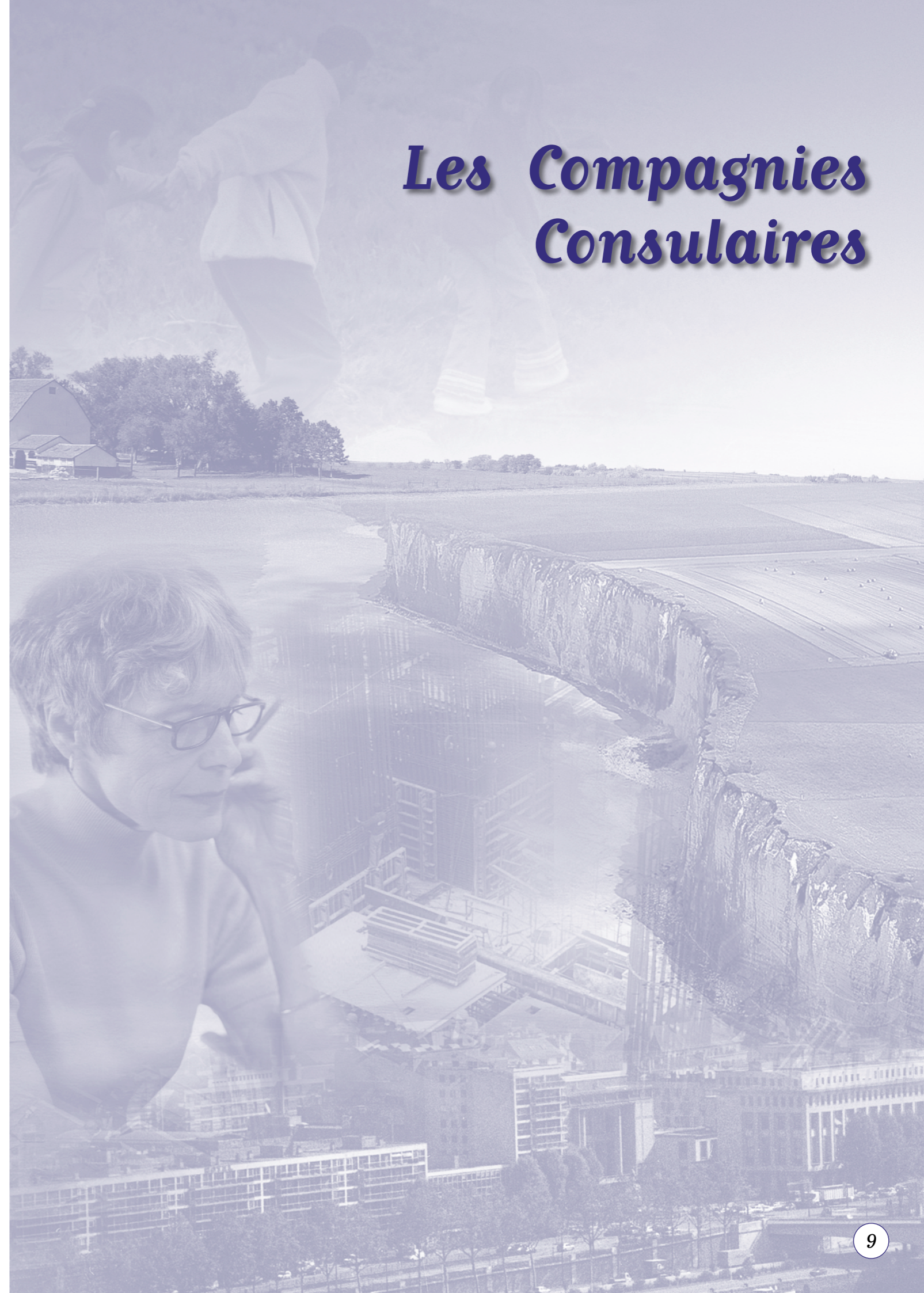
© Cartographie :
Région Haute-Normandie -05/2002

Carte des Réseaux d'Unités d'Enseignement Académie de Rouen Année scolaire 2002-2003



Source : Rectorat
SpréSER Adde 19/09/02

Les Compagnies Consulaires



Les Compagnies Consulaires regroupent les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), les Chambres des Métiers, les Chambres d'Agriculture.

Afin de respecter la logique de présentation des organismes impliqués dans la relation emploi formation au niveau intra-régional, nous ne présenterons que les fiches détaillées des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) sont des établissements publics (sous la tutelle du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances) gérés par des chefs d'entreprises privées. Leur rôle est de promouvoir l'essor économique et social d'un territoire (la circonscription) et de défendre l'intérêt des entreprises commerciales, industrielles et de service (les ressortissants) de ce territoire, en étant force de représentation et de proposition auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales, en offrant aux entreprises l'appui et les services nécessaires à leur développement et en contribuant à la formation des hommes.

L'institution des Chambres de Commerce et d'Industrie est inscrite dans l'histoire puisque la première d'entre elles fut créée en 1599. En Haute-Normandie, le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie comprend huit structures locales – dont sept en Seine-Maritime - et une structure régionale (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie).

Leur financement provient pour partie de ressources fiscales sous forme d'imposition additionnelle à la Taxe Professionnelle, à laquelle s'ajoute la taxe d'apprentissage, et pour partie de ressources propres.

L'organisation administrative des CCI fonctionne à la manière d'un « parlement économique ». Organe de délibération et de consultation, l'Assemblée est composée de membres élus au suffrage universel par l'ensemble des chefs d'entreprises, commerçants, industriels, prestataires de services de la circonscription ou désignés par les organisations professionnelles. Le Bureau, désigné par les membres titulaires constitue l'organe exécutif, avec à sa tête le Président. « Sur le terrain », des délégués consulaires, élus également, sont

les correspondants de la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès des entreprises.

Au plan interne, les services et les salariés, dirigés par le Directeur Général mettent en œuvre le programme d'actions.

Leurs missions sont de trois ordres, l'appui aux entreprises, l'aménagement de l'espace économique, l'information et la formation des hommes.

Dans leur mission d'appui, les Compagnies Consulaires interviennent à chaque stade du processus de développement de l'entreprise en fournissant des prestations d'accompagnement, d'information et de conseil servies par un réseau d'experts et de conseillers :

De l'accompagnement et de l'information aux dirigeants pour les aider à formaliser et concrétiser leurs projets de création ou de développement: prise en charge des formalités et démarches du créateur d'entreprise avec le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), ingénierie de projet (montage de dossiers, accès aux aides, études de marché, plans stratégiques...) prêts, recherche de partenariats, mise à disposition de l'information (revues de presse, fichiers d'entreprises, observatoires économiques, veille...).

Du conseil et de l'expertise pour accroître les performances de l'entreprise: qualité, environnement, nouvelles technologies, innovation, logistique, management, techniques financières, développement international, propriété intellectuelle, intelligence économique...

- La mise en œuvre de ces prestations revêt des formes variées, entretiens individuels, clubs d'entreprises, réunions techniques, rencontres thématiques...

Les CCI sont par nature **ancrées au niveau local**, dans les limites de leur circonscription. Mais la notion de territorialité nécessite souvent d'être dépassée au profit d'une mutualisation des moyens et des ressources par

le biais de réseaux interconsulaires tels que Haute-Normandie International (HNI) pour l'appui au développement des entreprises régionales sur les marchés d'exportation ou encore l'Observatoire Économique de la Pointe de Caux, commun aux CCI de Bolbec, Fécamp et Le Havre.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie s'associent sur leur territoire à d'autres acteurs institutionnels pour la mise en œuvre de structures communes telles que les Comités d'Expansion Économique (ex: le CEDRE - Comité d'Expansion et de Développement de la Région d'Elbeuf) ou les Plates Formes d'Initiative Locale (ex: Le Havre Caux Initiative; Dieppe Bresle Initiative), dont le but est de mettre à disposition des entrepreneurs les outils nécessaires à la réalisation et au développement de leur projet.

L'aménagement de l'espace économique se décline selon deux types d'interventions, d'une part l'aménagement de zones d'activités qui sont des espaces dédiés à l'accueil des entreprises, d'autre part la gestion et l'exploitation de grands équipements que sont les ports maritimes, les ouvrages d'art (ponts), les aéroports et aérodromes. Par ailleurs, les CCI ont un rôle d'interface auprès des Pouvoirs Publics dans les dossiers concernant l'organisation de l'espace économique (promotion des infrastructures, représentations au sein des nouvelles entités territoriales telles que les Pays et les Communautés d'Agglomération...).

La relation emploi-formation trouve sa traduction d'une part dans l'activité des écoles et des centres de formation gérés par les Chambres de Commerce, d'autre part dans l'offre d'assistance et de conseil fournie sur la gestion des compétences et les dispositifs d'emploi (mesures d'aide à l'emploi, accès aux dispositifs de formation initiale, continue et en alternance, aide au montage de plans de formation...) Principalement, l'offre de formation délivrée par les CCI s'organise autour de quatre pôles majeurs:

la qualification des étudiants, la formation des apprentis par la gestion des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), la formation continue à destination des salariés (management, techniques industrielles, transport, logistique, sécurité, langues...), l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. Ce dernier point confère à chaque CCI un rôle important dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté, en étant les prestataires des actions financées par la Région et l'État dans le cadre des politiques d'action de ces derniers en faveur de l'emploi et de la formation.

- Dans la plupart des dispositifs proposés, l'alternance possède une place privilégiée. Les formations sont sanctionnées par des diplômes d'État ou des titres et certificats homologués.

Afin de répondre au mieux aux besoins locaux, la nécessité de **nouer des partenariats étroits avec le tissu économique local** (les entreprises) concourt à développer des dispositifs spécifiques, parfois individualisés (ingénierie de formation, aide à l'élaboration des plans de formation, création d'actions de formation adaptées).

Nous présenterons dans les fiches qui suivent chacune des Chambres de Commerce et d'Industrie implantées sur le territoire régional en portant un éclairage particulier sur les actions menées dans le champ de l'emploi-formation.

Il ne s'agit pas d'en faire un catalogue exhaustif dans la mesure où ces actions sont nombreuses et variées, mais de mettre en lumière pour chacune d'elles les actions spécifiques ou marquantes menées dans le champ de l'emploi formation et comportant une dimension locale significative, telles que l'ont souligné leurs responsables que nous avons interrogés. Ainsi, il sera possible de saisir l'éventail des interventions menées par l'ensemble du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie.

Chambres des Métiers et Chambres d'Agriculture



En Seine-Maritime

Chambre des Métiers de Seine-Maritime

135, boulevard de l'Europe
76043 Rouen Cedex 1
(2 antennes au Havre et à Dieppe)
Tél.: 02 32 18 23 23
Fax.: 02 32 18 23 00
Adresse Internet: www.cm-76.fr
E-Mail:
bernardbrodier@wanadoo.fr

Président:
Guy LETHIAIS

Secrétaire Général:
Gérard d'ANDIGNE

Effectif: 62
Date de création: 1925

Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime

BP 59
76232 Bois-Guillaume Cedex
Tél.: 02 35 59 47 47
Fax.: 02 35 60 25 71
E-Mail:
chambre-agriculture@seine-maritime.chambagri.fr

Président:
François FIHUE

Directeur:
Henri SENTILHES

Effectif: 85

Dans l'Eure

Chambre des Métiers de l'Eure

8, boulevard du Président Allende
27000 Evreux
Tél.: 02 32 39 41 81
Fax.: 02 32 33 28 82
E-Mail: courriel@cm-27.fr

Président:
Jean Claude SAMSON
Secrétaire Général:
Philippe DELAFOND

Effectif: 45
Date de création: 1932

Chambre d'Agriculture de l'Eure

5, rue de la Petite Cité – BP 882
27 008 Evreux
Tél.: 02 32 78 80 00
Fax.: 02 32 78 80 01
Adresse Internet:
www.eure.chambagri.fr
E-Mail: accueil@eure.chambagri.fr

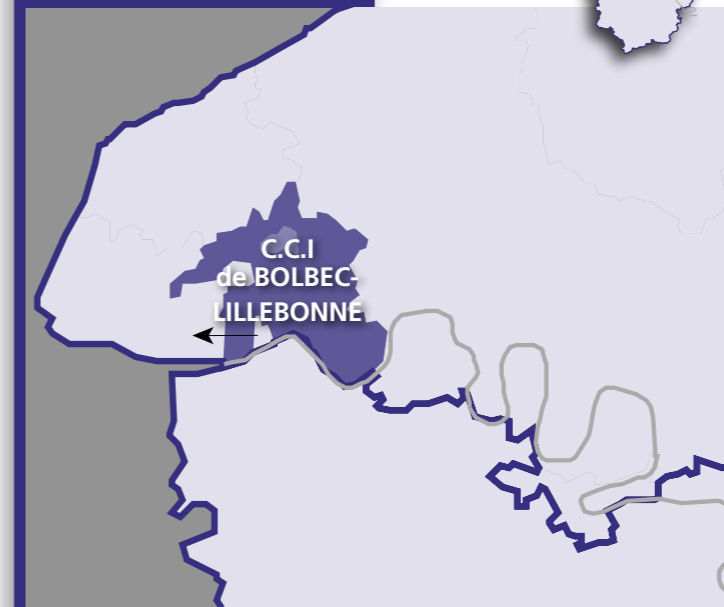
Président:
Emmanuel JOIN-LAMBERT

Directeur:
J.-P. BOIS

Effectif: environ 80
Date de création: 1960

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bolbec-Lillebonne

Territoire



Siège de la Circonscription Consulaire

1 037 établissements ressortissants

→ Industrie: 223
→ Commerce: 439
→ Services: 375

Principaux employeurs

- Exxonmobil Chemical (pétrochimie)
Notre-Dame-de-Gravenchon
2 500 salariés
- Oril Industrie (pharmacie)
Bolbec
600 salariés
- GDV Automotive (équipement automobile)
St-Nicolas-de-la-Taille
450 salariés
- Cooper Standard Automotive (équipement automobile)
Bolbec
450 salariés
- Trivisol (isolation)
Notre-Dame-de-Gravenchon
370 salariés
- Bayer Élastomères (caoutchouc)
Lillebonne
300 salariés

Source: CCI Bolbec-Lillebonne-
sept 2002

Signalétique

16 bis, avenue Foch - BP 11
76 210 Bolbec
Tél.: 02 32 84 47 47
Fax: 02 35 31 20 55
Adresse Internet:
www.bolbec.cci.fr
E-Mail: cci@bolbec.cci.fr

Président:
Daniel VERGER

Directeur Général:
Alain MICHON

Un Bureau composé du Président
et de 6 membres élus.
Une Assemblée composée de
26 membres titulaires, 9 membres
associés et 7 conseillers
techniques.
60 délégués consulaires.

Effectif: 21

Date de création: 1886



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

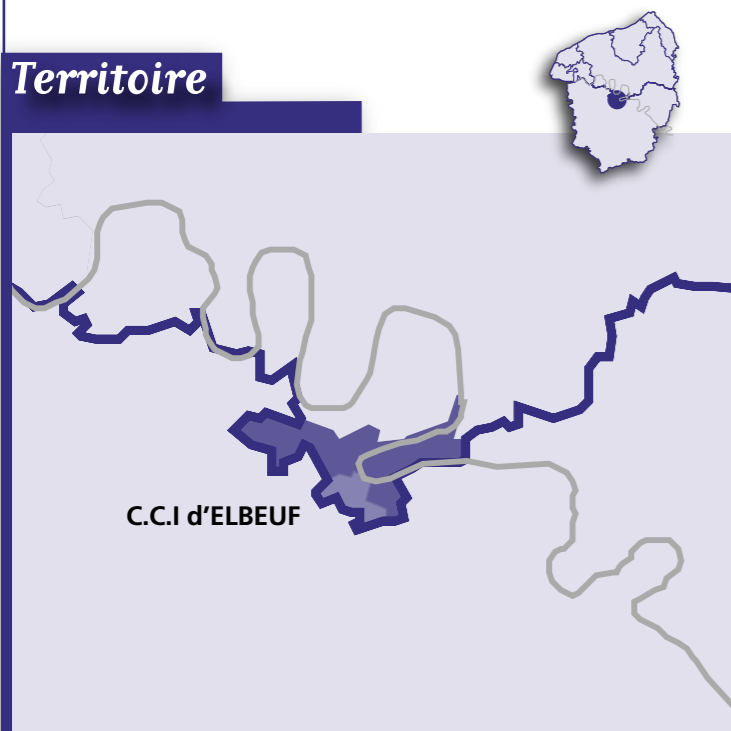
- L'Institut Consulaire de Formation (ICF)
- Le Centre d'Études des Langues
- L'École de Commerce et de la Distribution de Haute-Normandie (ECD – formations supérieures par apprentissage).

Les actions spécifiques

- Actions de remise à niveau au bénéfice d'un public de demandeurs d'emploi des métiers de la chimie.
En collaboration avec les GRETA.
- Journées thématiques à destination des dirigeants d'entreprises « dirigeants des PME, les outils de la performance ».
En partenariat avec les CCI de Dieppe, Fécamp, Le Havre et du Pays d'Auge.
- Participation aux commissions du Pays de Caux Vallée de Seine visant à étudier les besoins en formation sur ce territoire.

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

Territoire



1 400 établissements ressortissants

- Industrie : 250
- Commerce : 750
- Services : 400

Principaux employeurs

- **Renault**
(fabrication d'équipements automobiles)
Cléon
5 260 salariés
- **Rhône Poulenc Biochimie**
(fabrication de produits pharmaceutiques)
St-Aubin-lès-Elbeuf
690 salariés
- **Aerazur**
(fabrication d'articles en plastique)
Caudebec-lès-Elbeuf
650 salariés
- **Normandie Ameublement Ménager**
(vente d'équipements de la maison)
Tourville la Rivière
380 salariés
- **EMT Composants**
(fabrication d'équipements automobiles)
Caudebec-lès-Elbeuf
370 salariés

Signalétique

28, rue Henry - BP 410
76504 Elbeuf Cedex
Tél. : 02 35 77 02 16
Fax. : 02 35 78 98 93
Adresse Internet :
www.elbeuf.cci.fr
E-Mail :
cci.elbeuf@elbeuf.cci.fr

Président :
Dominique BRUYANT

Directeur Général :
Hugues EMONOT

Un Bureau composé du Président et de 5 membres élus.
Une Assemblée composée de 24 membres titulaires, 12 membres associés et 24 conseillers techniques.
72 délégués consulaires

Effectif : 33

Date de création : 1861

Source : CCI Elbeuf - septembre 2002

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure

Territoire



13 551 établissements ressortissants

- Industrie : 3 092
- Commerce : 5 096
- Services : 5 363

Principaux employeurs

- **Groupe Glaxo**
(produits pharmaceutiques)
Evreux
1 996 salariés
- **Schneider Electric Industries**
(automatismes industriels)
1 515 salariés
- **Snecma**
(engins et lanceurs spatiaux)
Vernon
1 300 salariés
- **Ets Valois**
(valves, pompes, aérosol à usage pharmaceutique)
1 280 salariés
- **Aventis Pasteur**
(laboratoire produits biologiques)
Val-de-Reuil
1 115 salariés
- **Metzeler Automotive Profile System**
(équipements automobiles)
Charleval
1 058 salariés

Signalétique

35, rue du Docteur Oursel
BP 187
27001 Evreux Cedex
Tél. : 02 32 38 81 00
Fax. : 02 32 38 81 07
Adresse Internet :
www.eure.cci.fr
E-Mail : ccie@eure.cci.fr

Président :
Jean-Pierre DESORMEAUX
Directeur Général :
Philippe TESSIER

Un Bureau composé du Président et de 6 membres élus.
Une Assemblée plénière composée de 28 membres titulaires, 24 membres associés et 15 conseillers techniques.
82 délégués consulaires.
Deux antennes à Pont-Audemer (Paule EUSTACHE) et à Verneuil (Serge SALITOT).

Effectif : 82

Date de création : 1964
(par fusion des CCI d'Evreux et de Pont-Audemer)

Source : CCI Eure - sept 2002



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le point A : informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

L'Institut Consulaire de Formation (ICF) regroupe :

- le Centre d'Études de Langue (CEL)
- le Centre de Formation Continue
- le Centre de Formation des Apprentis Électrotechnique (CFA).

Les actions spécifiques

- Mise en œuvre de formations adaptées aux besoins spécifiques des industriels locaux.
Exemples : BTS Maintenance des Automatismes Industriels langues étrangères pour les emplois d'accueil.
Entreprises concernées : Renault ; Secteur de la chimie.
- Le centre de formations aidées met à la disposition des jeunes et des demandeurs d'emploi de la circonscription le pôle de compétence et les formations de l'I.C.F. pour les aider à s'insérer dans le monde de l'entreprise.
En partenariat avec les structures d'accueil de l'agglomération d'Elbeuf (A.N.P.E., Mission Locale, Coordination Emploi Formation, PLIE) et le concours financier du Conseil Régional.



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le point A : informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage). Les demandes de contrat ainsi que les offres d'emploi en alternance des entreprises sont accessibles en ligne sur le site internet.
Dispositif d'accompagnement des entreprises dans la définition de leurs besoins en recrutement et rapprochement avec les candidats à l'alternance.
- Espace stage/Emploi : lieu d'échange des offres et des demandes de stage ou d'emploi. Espace mis en ligne sur le site Internet avec accès à la recherche directe.

Les écoles et centres de formation

ECOFC (Espace Consulaire de Formation pour l'Industrie et le Commerce) regroupe :

- L'Institut des Forces de Vente (IFV)
- L'Institut Supérieur des Achats et de l'Approvisionnement (ISAAP)
- L'Institut Européen de la Qualité Totale (IEQT)
- L'Institut des Formations par l'Alternance (IFA)
- Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA Tertiaire de l'Eure)
- Le Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure (en association avec la Chambre des Métiers de l'Eure).

Les actions spécifiques

- Formations « d'insertion » (redynamisation, préparation à l'emploi...) à destination des demandeurs d'emploi.
Avec le concours des financeurs institutionnels, Conseil Régional, ASSEDI, DRTEFP, Union Européenne.
- Animation (par ECOFC) de formations en qualité, achats, environnement-hygiène-sécurité et langues étrangères accessibles aux étudiants, salariés et demandeurs d'emploi.
En partenariat avec l'Université de Rouen et l'IUT d'Evreux, l'AFPA, le Conseil Régional, l'ANPE.
- Le Club de l'Apprentissage : portail Internet d'information sur l'offre de formation en apprentissage dans l'Eure. www.apprentissage.eure.free.fr
En association avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure et la Chambre des Métiers de l'Eure.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Dieppe

Territoire



2 819 établissements ressortissants

- Industrie: 544
- Commerce: 1 413
- Services: 862

Principaux employeurs

- **SA Garconnet Frères**
(Découpage, emboutissage)
St-Nicolas-d'Aliermont
649 salariés
- **Auchan**
(hypermarché)
Dieppe
429 salariés
- **SA Automobiles Alpine Renault**
(construction de véhicules automobiles)
400 salariés
- **SARL Hederlest**
(restauration collective)
St-Nicolas-d'Aliermont
400 salariés
- **SA Davigel**
(commerce de produits surgelés)
Martin Église
392 salariés

■ Siège de la Circonscription Consulaire

Signalétique

4, bd du Général de Gaulle
76374 Dieppe Cedex
Tél.: 02 35 06 50 50
Fax.: 02 35 06 50 51
Adresse Internet:
www.dieppe.cci.fr
E-Mail: cci.dieppe@dieppe.cci.fr

Présidente:
Évelyne DUHAMEL
Directeur Général:
Jean-Marcel PIETRI

Un Bureau composé du Président et de 7 membres élus.
Une Assemblée composée de 26 membres titulaires, 14 membres associés et 20 conseillers techniques.
104 délégués consulaires.

Effectif: 78

Date de création: 1809



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Dieppe (ICD) pour la formation continue des salariés d'entreprise et des demandeurs d'emploi
- Le Centre de Formation pour Apprentis (CFA)
Bac pro énergétique.

Les actions spécifiques

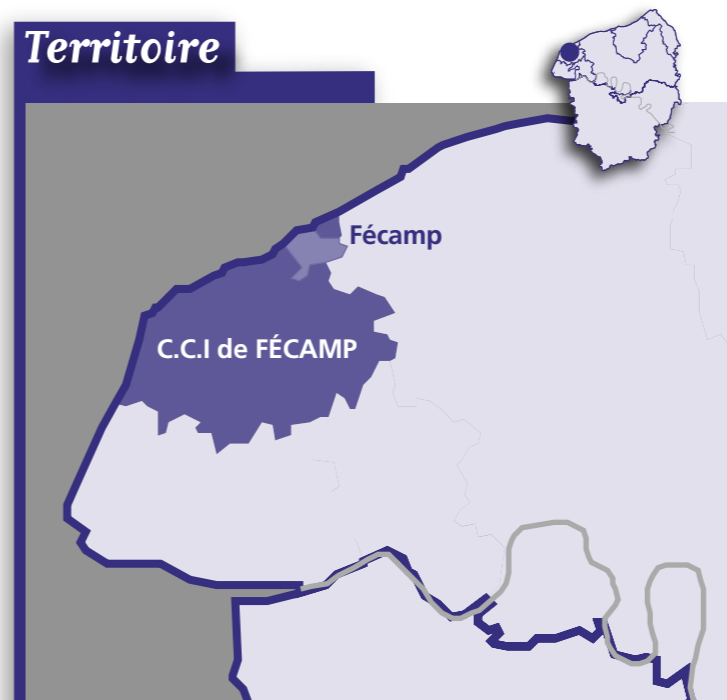
- La plate-forme d'entreprise pour l'insertion et la qualification: détecte les besoins des entreprises locales et met en œuvre les actions de formation adaptées (par contrat de qualification) pour des publics spécifiques.

Exemple: réflexion sur des actions en faveur de bénéficiaires du RMI dans le secteur de la pêche.

Actions financées par l'État et la Région.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Fécamp

Territoire



1 305 établissements ressortissants

- Industrie: 227
- Commerce: 688
- Services: 390

Principaux employeurs

- **Energy**
(études et construction électrotechnique)
Fécamp
499 salariés
- **SARL Protection Service et Sécurité**
(enquête et sécurité)
St-Sauveur-d'Emalleville
212 salariés
- **Les Autos Cars Gris**
(transports publics)
Fécamp
199 salariés
- **Société Fécamoise d'Entreprise Électrique**
(électricité générale)
Fécamp
135 salariés
- **AEP Industries Packaging France**
(fabrication vente de matières plastiques)
St-Léonard
130 salariés

■ Siège de la Circonscription Consulaire

Signalétique

8, rue Bailly
BP 126
76403 Fécamp Cedex
Tél.: 02 35 10 38 38
Fax: 02 35 29 94 60
Adresse Internet:
www.fecamp.cci.fr
E-Mail: info@fecamp.cci.fr

Président:
Bertrand DUBOYS-FRESNEY

Directeur Général:
Alain MICHON

Un Comité Directeur composé du Président, de 6 membres élus et de 3 membres conseillers
Une Assemblée composée de 14 membres titulaires, 15 membres associés, 3 membres conseillers et 12 conseillers techniques.
72 délégués consulaires.

Effectif: 45

Date de création: 1844



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le point A: informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Formation (ICF)
- L'Institut des Forces de Vente
- Le Centre d'Études des Langues
- L'École de Pêche et de Navigation.

Les actions spécifiques

- Netanoo: espace Internet libre à la disposition des utilisateurs de la circonscription.
- Action Filière Bleue: mise en œuvre de la formation « commercialisation des produits de la mer » (faisant suite à une session en contrat de qualification), élaborée à partir des besoins en qualification exprimés par les chefs d'entreprises.
- Mise en œuvre de la formation « ouvrier côtier » dans le cadre des Nouveaux Emplois/Nouveaux Services.
En association avec le Conseil Régional et l'Agence de l'eau.
- Actions Objectif projet individuel et Objectif emploi individuel: accompagnement des personnes en recherche d'emploi orientées par l'ANPE.
- Réalisation de bilans de compétences approfondie sur prescription de l'ANPE.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Valorisation de la fonction Ressources Humaines par la réalisation de prédiagnostics et l'organisation d'ateliers thématiques.
- Dispositifs d'aide à la constitution de groupes d'employeurs.

Les écoles et centres de formation

- CCI Formation (formation continue)
- École Supérieure de Commerce du Havre (ESC - groupe ESC Normandie en partenariat avec la Chambre de Commerce de Caen)
- Institut Portuaire d'Enseignement et de Recherche (IPER - groupe ESC Normandie)
- Institut de Formation par Apprentissage (IFA).

Les actions spécifiques

- Dispositifs d'E-learning à l'ESC et CCI Formation.
- Mission d'interface entre les besoins en recrutement des entreprises et le marché du travail par recueil et diffusion des offres d'emploi collectées auprès des entreprises.

Par convention avec l'ANPE.

- Le calendrier des stages des établissements d'enseignement de la région havraise informe les dirigeants sur les disponibilités des élèves et des étudiants devant effectuer un stage d'application en entreprise dans le cadre de leur formation initiale. Calendrier en ligne sur le site Internet et accès à la recherche directe.

En partenariat avec : l'Académie de Rouen, le Conseil Régional Haute-Normandie, le MEDEF de la région havraise, les CCI de Bolbec-Lillebonne et Fécamp, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la région havraise et l'Université du Havre.

- Participation au programme Port 2000 et au plan d'action global de promotion et de développement de la filière logistique sur l'arrondissement du Havre (valorisation des savoir-faire de la filière et accompagnement des entreprises dans leur mutation).

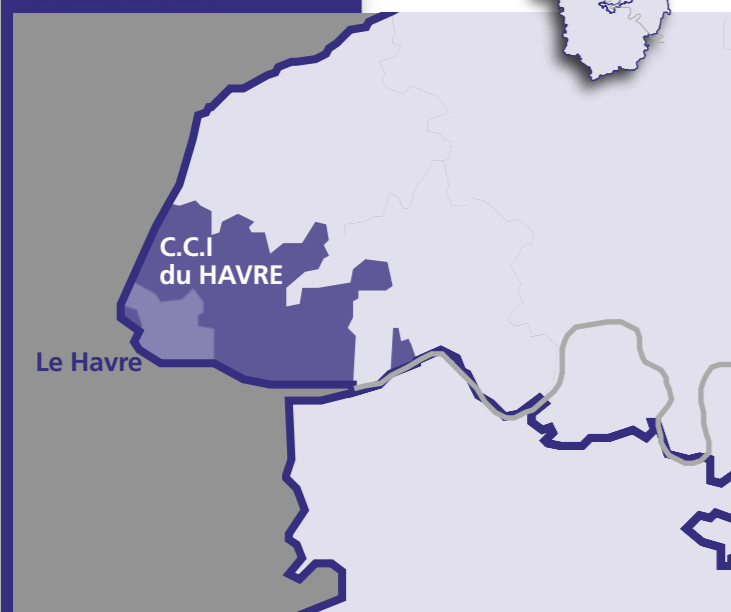
Action : Valorisation de l'offre de formation havraise de la filière logistique par la réalisation notamment d'un inventaire des formations.

En partenariat avec les CCI de Fécamp et de Bolbec-Lillebonne, le groupe du Programme de Développement Industriel du Havre (PDIH), l'Union Maritime et Portuaire (UMEP), le port du Havre, le Service Public de l'Emploi (DRTEFP, ANPE, AFPA) et l'université du Havre.

- Contribution à l'opération « rapprochement école-entreprise » visant à mettre en relation les entreprises avec les professionnels de l'enseignement.

Action initiée par le rectorat de Rouen.

Territoire



5 571 établissements ressortissants

- Industrie : 789
- Commerce : 2 704
- Services : 2 076

Principaux employeurs

- Renault Sandouville
Le Havre
6 123 salariés
- Total Fina Elf
Raffinerie de Normandie
Gonfreville
1 434 salariés
- Atofina
Gonfreville
1 036 salariés
- Hurel Hispano
Gonfreville
984 salariés
- Auchan
Le Havre
637 salariés

■ Siège de la Circonscription Consulaire

Signalétique

Place Jules Ferry - BP 1410
76067 Le Havre Cedex
Tél. : 02 35 55 26 00
Fax. : 02 35 55 26 26
Adresse Internet :
<http://ma-cci.com>
E-Mail : webmaster@havre.cci.fr

Président :
Philippe ROSAY
Directeur Général :
Jean-Claude REBOULIN

Un Bureau composé du Président et de 7 membres élus

Une Assemblée composée de 32 membres titulaires et 32 membres associés, 57 délégués consulaires et 15 conseillers techniques.

Effectif : 300

Date de création : 1802

Source : CCI Le Havre-sept 2002

Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le COGEFOR (Conseil et Gestion pour l'Emploi et la Formation) dispense de l'information et de l'assistance sur les thèmes de l'emploi, du recrutement et de la formation professionnelle et continue par les dispositifs suivants :

Le point A informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions relatives à l'embauche des jeunes en apprentissage et en alternance.

Le réseau DEC (Développement de l'emploi et des compétences) informe et accompagne les entreprises sur la gestion des compétences et des ressources humaines (spécialement orienté vers les entreprises de moins de 100 salariés).

Formation Service informe tous les publics sur les dispositifs de formations existants.

Les écoles et centres de formation

- École Supérieure de Commerce (ESC Rouen)
- École de la Distribution (ECAL)
- École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique (ESIGELEC)
- Institut de Formation Internationale (IFI)
- Institut Supérieur de Préparations Professionnelles (ISPP)
- Centre de Perfectionnement pour l'Industrie et le Commerce (CEPIC)
- Institut des Formations par l'Alternance Marcel Sauvage (IFA)
- CFA ESCMT (Enseignement Supérieur Consulaire en Management et Technologie).

L'ISPP propose la seule formation régionale à la fonction d'assistant ressources humaines de niveau 3.

Les actions spécifiques

- Mise en œuvre de formations adaptées aux besoins spécifiques des industriels locaux.

Exemples : alimentation - société Champion ; Force de vente - sociétés La Poste / France Télécom / AxaConseil ; Poissonnerie - syndicats professionnels.

- Participation au programme européen EQUAL « Proximité économique Haute-Normandie » pour le développement des services collectifs aux entreprises et aux personnes en milieu rural sur les territoires des Pays de Bray, Pays de Caux Vallée de Seine et Pays des Hautes Falaises.

Action : mise en œuvre et pilotage d'une réflexion sur le développement de l'apprentissage (réalisée par l'IFA Marcel Sauvage).

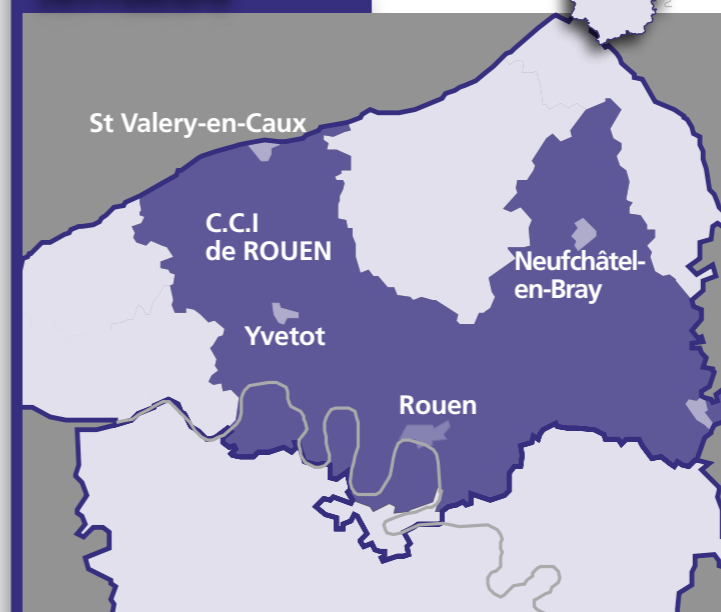
En partenariat avec l'Union Française des Centres de Vacances (UFVCV), la PAIO de Dieppe, l'association Insertion Partenariat Institutionnel Economique et Social (AIPIES), le groupement d'employeurs Emploi Partage Initiative (EPI), les Défis Ruraux et des partenaires italiens et allemands.

- Participation au programme européen EQUAL « Projet européen senior » pour la promotion de l'emploi des individus seniors.

Action : réalisation d'enquêtes et de diagnostics auprès des entreprises sur le thème de l'emploi des seniors.

En partenariat avec l'ensemble du réseau des CCI régionales et l'OPCAREG Haute-Normandie, porteur du projet.

Territoire



16 000 établissements ressortissants

- Industrie : 2 500
- Commerce : 7 800
- Services : 5 700

Principaux établissements

- Quille (Bâtiment & TP)
Rouen
1 291 salariés
- Autoliv France (Équipements automobiles)
Gournay-en-Bray
1 150 salariés
- TCAR (Transportsen commun de l'agglomération rouennaise)
Rouen
929 salariés
- Group 4 Surveillance (sécurité)
Rouen
850 salariés
- OPAC (Office Public d'aménagement et de construction)
Rouen
823 salariés
- Grande Paroisse (fabrication d'engrais)
Grand-Quevilly
670 salariés

Source : CCI Rouen - sept 2002

■ Siège de la Circonscription Consulaire

■ Antenne

Signalétique

Palais des Consuls,
7, quai de la Bourse
76000 Rouen
Tél. : 02 35 14 37 37
Fax. : 02 35 70 80 92
Adresse Internet :
<http://www.rouen.cci.fr>
E-mail : ccir@rouen.cci.fr

Président :
Christian HERAIL

Directeur Général :
Alain BOISSIERE

Un Bureau composé du Président et de 6 membres élus.

Une Assemblée composée de 36 membres titulaires, 27 membres associés élus et 12 conseillers techniques.

214 délégués consulaires.
10 délégués d'agglomération,
3 délégués territoriaux
parmi les membres.

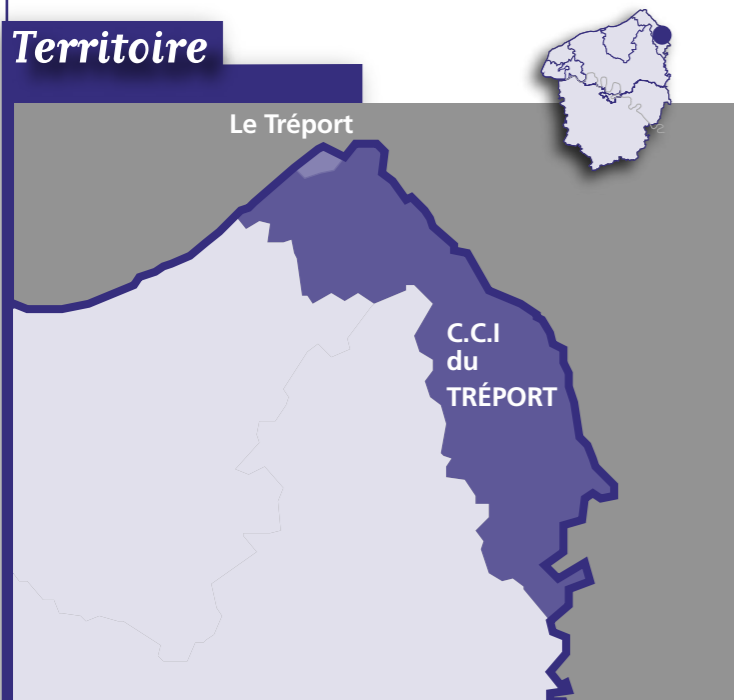
Quatre antennes
à Gournay-en-Bray (Véronique LEMARCHAND),
Neuchâtel-en-Bray (Véronique LEMARCHAND),
Saint-Valery-en-Caux (Christine HERISSON)
et Yvetot (Claudine VINAY).

Effectif : 360

Date de création : 1703

Chambre de Commerce et d'Industrie du Tréport

Territoire



1 235 établissements rattachés

- Industrie : 272
- Commerce : 586
- Services : 377

Principaux employeurs

- **La verrerie du Courval**
Hodeng-au-Bosc
1 650 salariés
- **Saint-Gobain des Jonquieres**
Mers
1 350 salariés
- **Alcatel**
Eu
940 salariés
- **Rexan Sofab**
(emballages plastiques)
Le Tréport
506 salariés
- **Gewy**
(agroalimentaire)
Foucarmont
348 salariés

Source : CCI Tréport – sept 2002

■ Siège de la Circonscription Consulaire

Signalétique

2, quai de la République
76470 Le Tréport
Tél. : 02 35 86 27 67
Fax. : 02 35 50 22 96
Adresse Internet :
www.treport.cci.fr
E-Mail accueil@treport.cci.fr

Président :
Claude ADAM

Directeur Général :
Jean-Marie DEMARQUET

Un Bureau composé du Président
et de 9 membres élus.

Une Assemblée composée
de 24 membres titulaires,
10 membres associés
et 46 conseillers techniques.
96 délégués consulaires.

Effectif : 13

Date de création : 1889



Actions dans le champ de l'emploi-formation

L'appui et le conseil

- Le point A : informe et assiste les chefs d'entreprises sur les questions et formalités relatives à l'embauche des jeunes en alternance (dont la gestion des contrats d'apprentissage).

Les écoles et centres de formation

- L'Institut Consulaire de Formation (formation professionnelle des demandeurs d'emploi sur des financements de l'Etat et de la Région)
- L'Institut Consulaire de Services (formation continue des salariés).

Les actions spécifiques

- Offre de formation « sur mesure » après définition des besoins des entreprises : ingénierie de formation.
- Mise en œuvre de formations à destination des demandeurs d'emploi, adaptées aux besoins des industriels locaux :

Exemple : société Saint Gobain des Jonquieres.

Financement Conseil Régional (Enveloppe d'initiative locale).

Les Comités d'Expansion Économique et les Structures de Développement

Les Comités d'Expansion Économiques ainsi que les Structures de Développement sont des établissements mis en place de façon partenariale principalement par les institutions consulaires et les collectivités locales, ainsi associées pour la mise en œuvre de leurs politiques d'aménagement, de développement et de promotion de leurs territoires.
Ces établissements jouent notamment le rôle d'interface entre les porteurs de projet privés et les partenaires économiques, sociaux et politiques.

L'une des principales missions qui leur est dévolue consiste dans l'accueil et l'accompagnement de nouvelles entreprises sur le territoire en aménageant, promouvant et commercialisant les sites d'activités et en mettant à disposition des entrepreneurs candidats une gamme variée de services susceptibles de faciliter leur installation, tels que la mise en relation avec les acteurs économiques, la mobilisation des aides publiques et l'ingénierie de projet financier ou l'accueil des salariés transférés (logement, emploi du conjoint, scolarité des enfants).

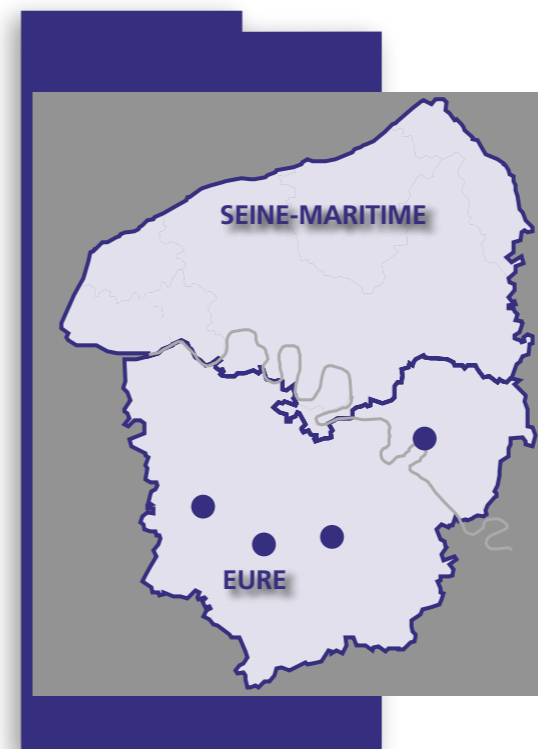
Ils participent également, via le réseau de partenaires emploi-formation à la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi dans le cadre des nouveaux besoins suscités.

Plus largement, les Comités d'Expansion et les Structures de Développement apportent leur assistance technique à leurs membres dans le domaine du développement économique et de l'aménagement de l'espace et contribuent (diagnostics, études...) à l'animation économique en général et à la réflexion sur les politiques de développement des territoires.

À l'aune de ces missions, on comprend donc que l'emploi au niveau local constitue l'une des retombées importantes de l'action des Comités d'Expansion et des Structures de Développement, quels que soient leurs territoires d'intervention ou l'étendue de leur champ de compétences.

Nous présenterons dans les pages suivantes certaines de ces structures présentes en Haute-Normandie, dont les plus importantes, en précisant que cette liste ne saurait être exhaustive.

Dans l'Eure



Comité d'Expansion Économique de l'Eure

12, boulevard Georges Chauvin
 BP 476
 27004 Evreux Cedex
 Tél.: 02 32 33 27 07
 Fax: 02 32 38 36 25
 Adresse Internet: www.c3eure.com
 E-Mail: infos@c3eure.com

Présidente: Anne MANSOURET,
 Vice-Présidente du Conseil Général
 de l'Eure

Directeur: Nicolas WIERCZYNSKI

Organismes fondateurs:
 Conseil Général de l'Eure;
 Chambres Consulaires de l'Eure

Association pour le Développement Intercantonal de Bernay et sa région (A.D.I.BER, futur Syndicat Mixte du Pays Risle-Charentonne)

6, rue Thomas Lindet
 27300 Bernay
 Tél.: 02 32 45 34 05
 Fax: 02 32 45 09 00
 E-Mail:
pays-risle-charentonne@wanadoo.fr

Président: Joël BOURDIN

Agent de développement:
 Camille MOREL

Entreprendre sur la Communauté de Communes de Conches (E3C)

1, bis rue Paul Guilbaud
 27190 Conches en Ouche
 Tél.: 02 32 37 25 29
 Fax: 02 32 30 70 77
 E-Mail: reseau-e3c@wanadoo.fr

Président: Serge CARPENTIER
 Animatrice – coordinatrice:
 M^{lle} MAQUAIRE

Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand

13, avenue du Général De Gaulle
 27700 Les Andelys
 Tél.: 02 32 21 08 02
 Fax.: 02 32 54 48 35
 E-mail:
vexin.normand@caramail.com

Président: Henri COLLARD,
 Maire de Lyons-la-Forêt

Agent de Développement Local:
 Véronique BOCENO



Comité d'Expansion Économique du Département de Seine Maritime (Seine Maritime Expansion)

Parc des Vertus
Rue de la Briqueterie
76371 Dieppe Cedex
Tél.: 02 35 82 20 20
Fax: 02 35 84 87 27
Adresse Internet:
www.seinemaritimeexpansion.com
E-mail: smelcbb@wanadoo.fr

Président:
Alfred TRASSY-PAILLOGUES,
Député Maire de Yerville
Directeur: Jean-Marie ROUILLIER

Comité d'Expansion de la Région d'Elbeuf (CEDRE)

36, rue Henri
76500 Elbeuf
Tél.: 02 35 87 59 50
Fax: 02 35 81 19 94
Adresse Internet: www.cedre.asso.fr
E-Mail: accueil@cedre.asso.fr

Président: Dominique BRUYANT,
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

Directrice: Sylvie FLEURY

Organismes fondateurs:
Communauté d'Agglomération Elbeuf Boucle de Seine et Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf

Association pour le Développement Économique de l'Agglomération Rouennaise (ADEAR Rouen Développement)

Immeuble Le Bretagne
57, avenue de Bretagne
76108 ROUEN Cedex 1
Tél.: 02 32 81 20 30
Fax: 02 32 18 79 09
Adresse Internet:
www.rouen-developpement.com
E-mail: adear@rouendev.com

Président: François ZIMERAY,
Président de la Communauté d'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)

Délégué Général: Claude BOULARD

Organismes fondateurs: Agglo. de Rouen; Conseil Général de Seine-Maritime; Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen; Port de Rouen Vallée de Seine; Université de Rouen

Association de Développement Local du Pays de Bray

Maison des Services
Boulevard du Maréchal Joffre
76270 Neufchâtel en Bray
Tél.: 02 32 97 56 14
Fax.: 02 32 97 11 84
E-mail: adl.paysbray@free.fr

Président: Alain CARMENT

Agent de Développement:
Stéphanie DAMBRINE

Le Havre Développement

Centre Havrais du Commerce International
182, quai Georges V
76600 Le Havre
Tél.: 02 32 74 00 20
Fax: 02 32 74 00 29
Adresse Internet:
www.havre-developpement.com
E-Mail: lhd@havre-developpement.com

Président: Antoine RUFENACHT,
Maire du Havre

Directeur Général:
Jean Pierre HANAUER

Organismes fondateurs:
Ville du Havre; Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre; Port Autonome du Havre; Chambre de Commerce et d'Industrie de Fécamp; Conseil Général de Seine-Maritime

Charte Intercommunale de Développement et d'Aménagement de la Vallée de la Bresle Maison des Services

Mairie d'Eu
Rue Jean Duhornay
76260 Eu
Tél.: 02 35 86 44 00
Fax.: 02 35 50 33 30

Président: François GOUET,
Maire d'Eu

Syndicat Mixte de Port Jérôme

Espace du Hauzay
33d, rue de la République
76170 Lillebonne
Tél.: 02 32 84 18 50
Fax: 02 32 84 18 51
Adresse Internet:
www.smi-port-jerome.fr
E-mail: direction@smi-port-jerome.fr

Président: Philippe LEROUX

Directeur: Stéphane PISCH

Les Zones de Territorialisation

L'action des acteurs publics en faveur de l'insertion professionnelle

Les actions de l'État et de la Région en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle sont déclinées sur le territoire régional compte tenu des besoins locaux.

C'est le rôle, pour l'État, des quatorze Coordonnateurs Emploi Formation (CEF) et pour la Région des huit Délégués Formation Emploi (DFE) de participer à l'élaboration des constats sur les situations locales de l'emploi et du marché du travail et de répondre aux besoins par application des mesures et des dispositifs relevant des compétences de chacune des deux institutions (l'accès à l'emploi au bénéfice des adultes et des chômeurs de longue durée pour l'État, la formation professionnelle continue des jeunes et des demandeurs d'emploi pour la Région).

Pour l'État, les Coordonnateurs Emploi Formation interviennent sur un maillage territorial qui divise la Haute-Normandie en onze zones emploi formation (sur les zones les plus vastes travaillent plusieurs coordonnateurs).

Pour la région, les Délégués Formation Emploi sont au nombre de huit. Ils portent ainsi l'action du Conseil Régional selon une partition de la région en huit zones dont le découpage repose sur celui des zones emploi formation.

Les Délégués Emploi Formation animent sur leur territoire d'attribution une plate-forme d'animation locale dont l'objectif est de réunir en groupes de travail les structures d'accueil et les organismes de formation sur les thématiques locales liées à la formation et l'insertion. Ces groupes de travail alimentent les appels à proposition pour la mise en œuvre du programme régional de formation professionnelle continue du Conseil Régional.

L'histoire de la prise en compte des situations locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de **prévention et de lutte contre le chômage de longue durée et contre les exclusions** aboutit aujourd'hui à une **démarche partagée d'animation territoriale** consistant dans la mutualisation et la mise en cohérence

des dispositifs et des mesures émanant des différents prescripteurs institutionnels (entre les services de l'État entre eux d'une part, entre les services de l'État, de la Région et les autres acteurs locaux d'autre part) qui agissent sur ce champ. La finalité de cette animation est de renforcer la capacité d'action de l'action publique en faveur de l'emploi. Ses objectifs sont :

- de favoriser l'emploi des personnes les plus en difficultés;
- de lutter contre les exclusions;
- de générer des projets fédérateurs;
- de répondre aux difficultés de recrutement des entreprises.

Au cœur de l'animation est le **Service Public de l'Emploi** (le « noyau dur ») qui regroupe et vise à mettre en commun et en synergie les dispositifs nationaux des services déconcentrés du Ministère de l'Emploi par l'intermédiaire des Directions Départementales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) et des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS), de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) par le biais de ses Agences Locales pour l'Emploi (ALE) et de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Ces dispositifs au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi sont programmés chaque année sur les territoires, compte tenu des situations locales et des besoins. Ce sont principalement le Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE), le Stage d'Accès à l'Emploi (SAE), le Contrat Initiative Emploi (CIE), le Contrat Emploi Solidarité (CES), le Contrat Emploi Consolidé (CEC), le Contrat de Qualification Adulte (CQA), les dispositifs de formation et d'orientation de l'AFPA.

La recherche des meilleures réponses possibles aux besoins locaux d'insertion des demandeurs d'emploi et aux besoins de recrutement des entreprises a rendu nécessaire la **mobilisation autour des équipes locales du service public de**

Les objectifs stratégiques du Service Public de l'Emploi en matière de lutte contre le chômage et les exclusions pour l'année 2002

Axes	Objectifs régionaux
Chômage de longue durée	Baisse de 15 %
Sortie du chômage	Augmentation de 2,5 points du taux de sortie avant un an
Chômage des femmes	Baisse d'un point de la part des femmes dans le chômage de longue durée
Bénéficiaires du RMI	Augmentation de 10 % des flux de sortie du chômage avant un an

Source :
Plan d'actions territorialisées 2002
Programme régional Haute-Normandie, DRTEFP

l'emploi des autres acteurs impliqués dans le champ de l'insertion : la Région avec la présence quasi généralisée des Délégués Formation Emploi, les services départementaux de la solidarité (RMI), l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH), les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), les Missions Locales, les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), les Communautés d'Agglomération, le Contrat de Ville, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)...

Ainsi, le Service Public de l'Emploi et ses partenaires sont réunis au sein de groupes de territorialisation dont le périmètre d'action est défini en zones de territorialisation. Ces zones sont des espaces de programmation concertée et coordonnée des dispositifs, se traduisant par une prise en charge de plus en plus individualisée des demandeurs d'emploi, une déconcentration accrue des mesures et l'ouverture à des partenariats locaux. Elles sont au nombre de neuf en Haute-Normandie et sont généralement animées par les Coordonnateurs Emploi Formation.

Le travail des groupes de territorialisation repose sur la réalisation de **diagnostics terri-**

Les objectifs opérationnels du Service Public de l'Emploi en matière de lutte contre le chômage et les exclusions pour l'année 2002

Dispositifs	Objectifs régionaux
CIE	3 195
SAE	454
SIFE individuel	587
SIFE collectif	3 907
CES	8 545
CEC	1 644
CQ adultes	400

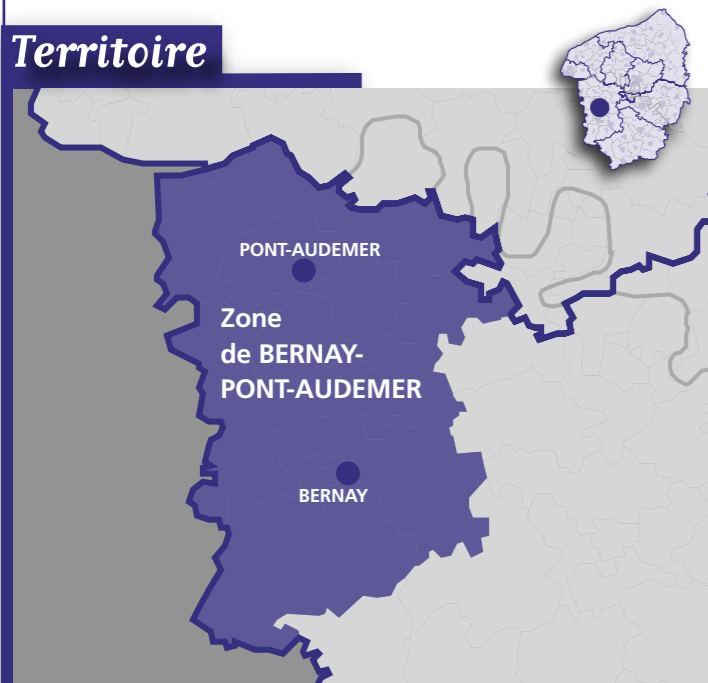
Source :
Plan d'actions territorialisées 2002
Programme régional Haute-Normandie, DRTEFP

toriaux partagés visant à dresser un bilan de l'action passée et identifier les besoins des publics et les potentiels d'emploi sur chaque zone. Ils conduisent à l'élaboration des **plans d'action locaux**. Traduction opérationnelle et stratégique des analyses issues du diagnostic et déclinaison opérationnelle des orientations nationales, ces plans d'action définissent les grands axes d'intervention et leur déclinaison en termes d'actions (et les modalités de leur mise en œuvre), en veillant à **l'articulation et à la complémentarité entre l'ensemble des ressources mobilisables sur chaque territoire** (services de l'État, programme du Conseil Régional, collectivités territoriales, structures d'accueil et d'insertion, organismes paritaires collecteurs agréés, contrat de ville, associations intermédiaires...).

L'objet de ce chapitre est d'illustrer (il ne s'agit donc pas d'être exhaustif) l'animation territoriale au sein de chacune des neuf zones de territorialisation en présentant par une « photographie » les éléments importants de l'action des acteurs mobilisés à une date donnée : grandes lignes du diagnostic partagé, priorités d'intervention retenues, réalisation des dispositifs du service public, exemples d'actions réalisées.

Zone de Territorialisation de Bernay-Pont-Audemer

Territoire



Données de cadrage :

- 131 068 habitants
- 23 834 emplois salariés (à fin 2000)
- 5 126 demandeurs d'emploi*
 - dont 2 722 femmes
 - dont 964 moins de 25 ans
 - dont 1 772 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	174
SIFE individuel	46
SAE	54
CIE	231
CES	980
CEC	139

Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Bernay-Pont-Audemer, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateur : Blandine FORNIER, coordonnatrice emploi formation
Composition du groupe de territorialisation
DDTEFP : coordonnateur emploi formation
ANPE
AFPA
Conseil Régional : délégué emploi formation
Conseil Général : animateur local d'insertion
PAIO
Mission locale
CCAS
Cap Emploi



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

Enclavement de la zone.
Prédominance de l'emploi masculin.
Chômage féminin récurrent.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Rapprocher et mettre en cohérence des actions de formation relevant des différents prescripteurs (dont État et Région).

Élaboration du Programme interinstitutionnel de zone.

- Développer les partenariats entre les services sociaux et les services publics pour l'emploi.

Favoriser la sensibilisation et l'accès des publics aux dispositifs d'aide à l'insertion.

- Mettre en place des parcours de formation ou d'insertion individualisés en lien avec les besoins de main-d'œuvre des entreprises.

Système d'évaluation des capacités et des compétences des demandeurs d'emplois à partir de diagnostics de l'ANPE.

Exemples d'action (plan d'action 2002)

- Action de préparation aux métiers d'aide à domicile (à fortes potentialités d'emplois) proposée à des personnes possédant un parcours dans le secteur de l'aide aux personnes (maison de retraite...).

Partenariat : AFPA, ANPE et un organisme de formation locale.

- Accompagnement de personnes éloignées de l'emploi dans leur projet de réinsertion à partir d'un support pédagogique original : le théâtre.

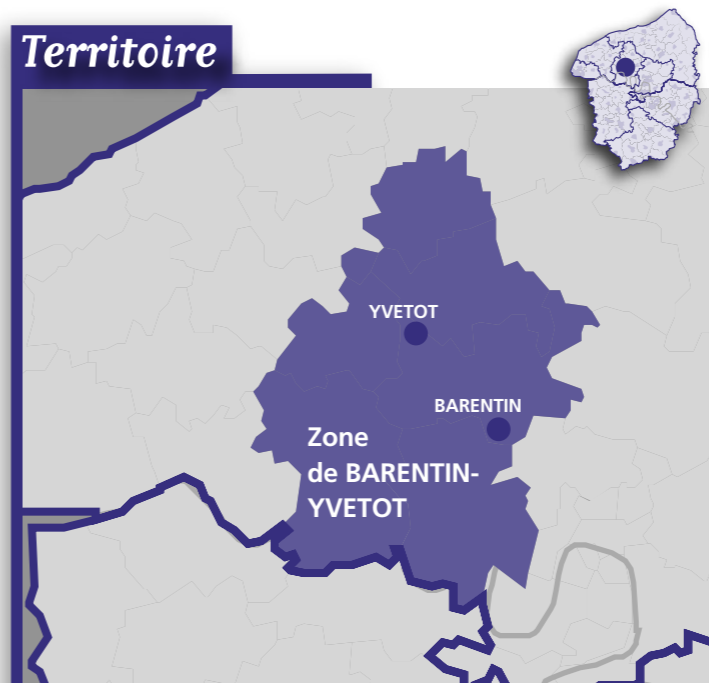
Partenariat : ANPE et les services sociaux.

- Action « projet professionnel et mobilité ».

Partenariat : Conseil Régional, ANPE, PAIO.

Zone de Territorialisation de Barentin-Yvetot

Territoire



Données de cadrage :

- 103 444 habitants
- 18 612 emplois salariés (à fin 2000)
- 4 090 demandeurs d'emploi*
 - dont 2 196 femmes
 - dont 890 moins de 25 ans
 - dont 1 384 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	316
SIFE individuel	39
SAE	6
CIE	110
CES*	538
CEC	133

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Barentin-Yvetot, décembre 2001, DRTEFP



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

Passé industriel marqué.
57 % (juin 2001) des demandeurs d'emploi sont des femmes : peu qualifiées et peu mobiles.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Favoriser l'insertion du public en situation d'exclusion (par la recherche notamment d'une meilleure adéquation offre/demande d'emplois).
- Améliorer l'accueil des organismes de formation.
- Favoriser l'insertion des publics spécifiques (jeunes, femmes, travailleurs handicapés, Rmistes).
- Développer les actions partenariales (avec les entreprises, avec les collectivités territoriales).

Exemples d'action (plan d'action 2002)

- Organisation d'un forum de l'alternance dans le but de sensibiliser le public demandeur d'emploi aux métiers accessibles en contrat en alternance.

À l'initiative de l'ANPE.

Partenariat : DDTEFP, ANPE, les organismes de formation, les entreprises.

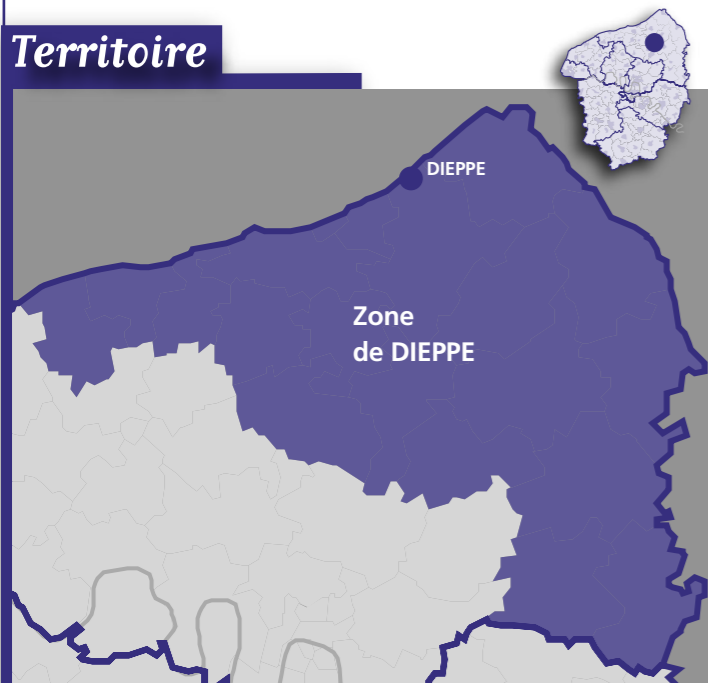
Signalétique

Animateur : Martine MATHON, coordonnatrice emploi formation
Composition du groupe de territorialisation (comité local emploi formation)
DDTEFP : coordinatrice emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional : délégué formation emploi
Conseil Général : cellule d'appui RMI
Mission locale
Cap Emploi

Zone de Territorialisation de Dieppe



Territoire



Données de cadrage :

- 227 182 habitants
- 51 624 emplois salariés (à fin 2000)
- 10 007 demandeurs d'emploi*
 - dont 5 180 femmes
 - dont 2 121 moins de 25 ans
 - dont 3 334 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	627
SIFE individuel	115
SAE	166
CIE	361
CES*	1 560
CEC	224

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Dieppe, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateurs :
Françoise CAUDEBEC,
Claude RIGOULOT,
coordonnateurs emploi formation

Composition du groupe de territorialisation
DDTEFP :
coordonnateurs emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional :
délégué formation emploi
Mission locale
PAIO
CCAS
Cap Emploi
Chambre des Métiers
Association de Développement Local du Pays de Bray
Organisme Paritaire Collecteur Agréé RÉgional (OPCAREG)

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Fortes difficultés de recrutement dans les secteurs tels que le bâtiment, le transport, les industries de process, l'hôtellerie restauration, la pêche... et faiblesse ou inadéquation des qualifications de la main-d'œuvre disponible.
- Situation défavorable des plus de 50 ans face à l'emploi.
- Situation défavorable du public féminin face à l'emploi.
- Fragilité des publics restés longtemps éloignés de l'emploi (anciens chômeurs de très longue durée ayant retrouvé un emploi) en raison du ralentissement économique en cours.
- Difficultés d'insertion des publics handicapés, faiblement qualifiés.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Améliorer les possibilités d'accès à l'emploi dans les secteurs qui connaissent des difficultés de recrutement.
Proposer des méthodes qui favorisent la détection des qualités potentielles des personnes peu qualifiées.
Sensibiliser les entreprises à la professionnalisation de leur personnel par la formation continue.
Permettre à des publics au chômage de se professionnaliser dans le cadre des contrats de travail en alternance.
- Favoriser les modes d'accès au monde de l'entreprise et l'expérimentation d'une activité professionnelle pour les jeunes éloignés de l'emploi.
- Améliorer les possibilités d'accès à l'emploi pour les publics en difficulté (chômeurs de plus de 50 ans, femmes, Rmistes, travailleurs handicapés).
- Articuler les actions pour les publics en voie d'illettrisme.

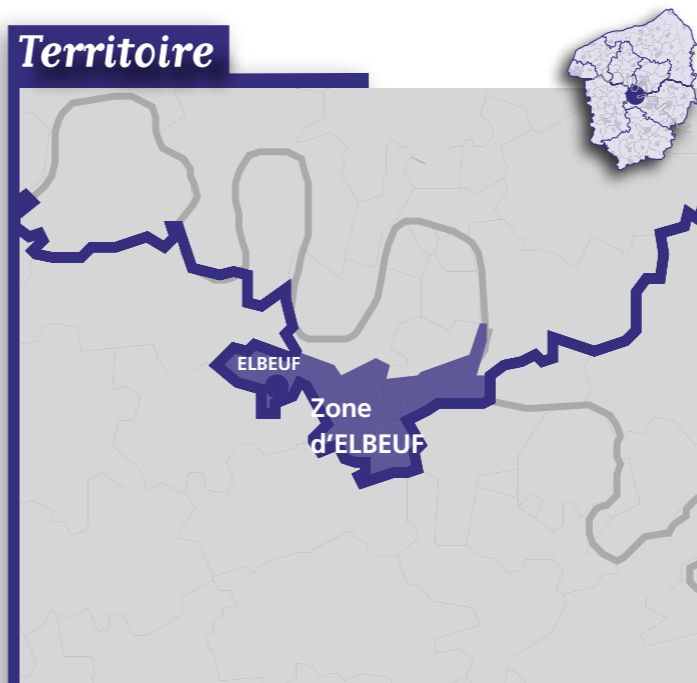
Exemples d'action (plan d'action 2002)

- Expérimentation du concept « Habileté » dans le cadre de la mise en œuvre de méthodes de détection des qualités potentielles des personnes peu qualifiées, dans les opérations de recrutement des entreprises : développement de tests d'habileté validés par des entreprises de tri des flacons de verre.
Partenariat : DDTEFP, DDASS, AFPA, Préfecture, le Syndicat Professionnel des Verriers « Union des métiers du verre », les entreprises RETRIVERRE et GAMAVERRER.
- Sensibilisation des publics en situation d'illettrisme (déclencher l'envie d'apprendre) et des prescripteurs potentiels (repérer les publics concernés) par la réalisation d'une cassette vidéo et d'une campagne de communication.
Partenariat : DDTEFP, Conseil Régional, Groupement Régional de Lutte contre l'Illettrisme (GRLI), le Contrat de Pays de Bray, les travailleurs sociaux, les organismes de formation, les associations intermédiaires, les structures d'accueil jeunes.

Zone de Territorialisation d'Elbeuf



Territoire



Données de cadrage :

- 56 204 habitants
- 21 309 emplois salariés (à fin 2000)
- 3 194 demandeurs d'emploi*
 - dont 1 570 femmes
 - dont 689 moins de 25 ans
 - dont 1 096 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	317
SIFE individuel	39
SAE	14
CIE	108
CES*	431
CEC	72

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone d'Elbeuf, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateur :
Dominique LEMARCHAND,
coordonnateur emploi formation
Composition du groupe de territorialisation :
DDTEFP :
coordonnateur emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional :
délégué formation emploi
Conseil Général :
cellule d'appui RMI
CCAS
PLIE
Rectorat : Délégation à la Formation Continue (DAFCO)
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Elbeuf
Comité d'Expansion et de Développement de la Région d'Elbeuf (CEDRE)

Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Impact de l'histoire industrielle : les installations industrielles actuelles n'ont pas permis de remplacer la totalité des emplois disparus avec la fermeture des manufactures.
- 48 % des actifs sont ouvriers.
- 78 % des demandeurs d'emploi possèdent un niveau de formation de niveau V ou moins.
- Importance de l'intérim générant un phénomène « d'aller-retour » dans le chômage et une fragilisation de la main-d'œuvre face aux soubresauts conjoncturels.
- Le nombre de bénéficiaires du RMI reste à un niveau important.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (Plan d'action 2002)

- Qualification des demandeurs d'emploi.
- Insertion sociale et économique par le développement des chantiers d'insertion.
- Consolidation et pérennisation des nouveaux services - emplois jeunes.
- Favoriser l'accompagnement et l'insertion des publics bénéficiaires du RMI par l'amélioration de la coordination entre les dispositifs des différents acteurs.
- Favoriser l'élargissement professionnel pour le public féminin.
- Développer le secteur de l'aide à la personne.

Exemples d'action (plan d'action 2002)

- Accord cadre Renault : partenariat entre l'entreprise Renault et les entreprises de travail intérimaire de la zone consistant à accueillir des jeunes en contrat de qualification. Les jeunes accueillis sont suivis et évalués (tutorat) et ont une garantie de débouchés à l'issue de leur contrat.
Partenariat : DDTEFP, ANPE, les entreprises de travail temporaire, l'entreprise Renault.
- Développement de deux chantiers d'insertion « patrimoine » et « environnement » (employant des personnes en Contrat Emploi Solidarité) et mise en place d'un système de passage de l'un à l'autre, permettant aux bénéficiaires d'apprécier les différents métiers.
Partenariat : DDTEFP, ANPE, Conseil Général (cellule RMI), PLIE, la commune de Freneuse, les Compagnons du Patrimoine, l'AIPAM (association d'insertion).
- Action conjointe entre les Compagnons du Patrimoine et l'ASCERE (association d'insertion) pour proposer aux employés des chantiers d'insertion des missions complémentaires, en dehors de leur temps de travail de CES, permettant une meilleure responsabilisation et autonomie des publics face au travail.

Zone de Territorialisation d'Evreux

Territoire



Données de cadrage :

- 193 921 habitants
- 53 295 emplois salariés (à fin 2000)
- 7 486 demandeurs d'emploi*
 - dont 3 641 femmes
 - dont 1 417 moins de 25 ans
 - dont 2 219 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	230
SIFE individuel	74
SAE	57
CIE	290
CES*	662
CEC	134

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone d'Evreux, décembre 2001, DRTEFP



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Au sein de la zone, le bassin de Verneuil-sur-Avre apparaît moins favorisé que l'ensemble du territoire avec l'un des plus forts taux de chômage de longue durée de la région.
- Difficultés à mobiliser un public masculin le plus éloigné de l'emploi sur des actions de formation (besoin de travail immédiat).
- Une forte pression de la demande d'emploi féminine sur quelques métiers : phénomène de goulets d'étranglement.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- L'accès à la formation professionnelle notamment en favorisant l'harmonisation et l'articulation des différents programmes de formation professionnelle.
- L'élargissement des choix professionnels du public féminin demandeur d'emploi.
- La communication autour de l'animation territoriale.

Exemples d'action (plan d'action 2002)

- Données non communiquées.

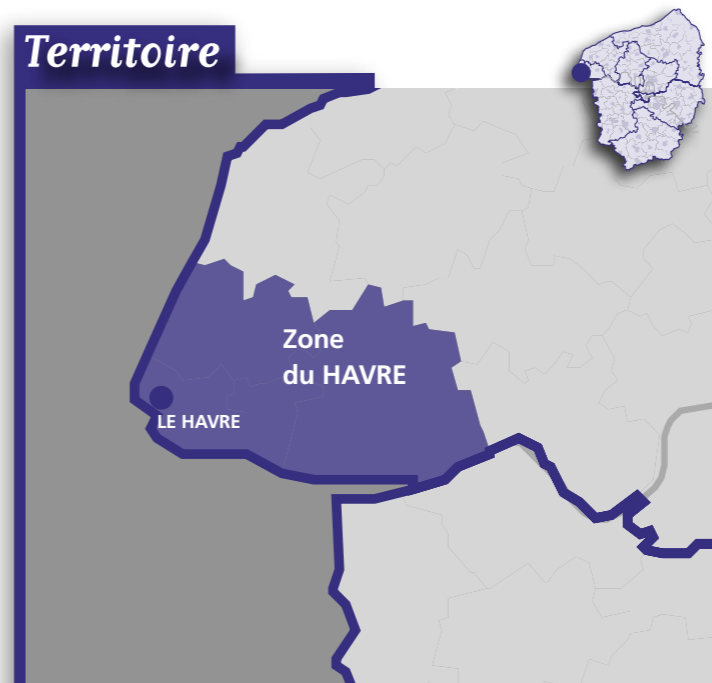
Signalétique

Animateur: Zahir MERABET, coordonnateur emploi formation

- Données non communiquées.

Zone de Territorialisation du Havre

Territoire



Données de cadrage :

- 272 554 habitants
- 81 123 emplois salariés (à fin 2000)
- 13 666 demandeurs d'emploi*
 - dont 6 454 femmes
 - dont 2 726 moins de 25 ans
 - dont 5 226 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	1 039
SIFE individuel	153
SAE	152
CIE	524
CES*	1 548
CEC	316

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone du Havre, décembre 2001, DRTEFP



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- L'un des taux de chômage les plus élevés de la région.
- Faible niveau de formation des demandeurs d'emploi (79 % des demandeurs d'emploi ont un niveau inférieur au niveau V).
- De nombreux freins à l'insertion : mobilité, problèmes sociaux et comportementaux.
- Représentation significative des femmes parmi les demandeurs d'emploi de longue durée.
- Des perspectives attendues d'emplois qualifiés liées au développement du projet Port 2000.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Réduire les freins à l'emploi par des actions d'accompagnement global des publics en difficulté (représentations des métiers, mobilité, savoir être...).
- Favoriser le retour à l'emploi en s'appuyant notamment sur le programme Port 2000 : dispositifs de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi.
- Réduire les difficultés de recrutement en favorisant la diversification des choix professionnels des demandeurs d'emploi masculins et féminins.

Exemples d'actions (plan d'action 2002)

- Mise en œuvre de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) visant, par un suivi personnalisé, à rapprocher les compétences des demandeurs d'emploi prioritaires (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, handicapés...) du besoin des entreprises.

Partenariat : DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Conseil Général, PLIE, le Syndicat intercommunal pour la mise en œuvre de la politique de la ville (SIPOVAH).

- Mise en place d'un Atelier mobylette visant à faciliter la mobilité des personnes engagées dans un parcours d'insertion.

Partenariat : DDTEFP, Conseil Général, Mission Locale, PLIE, le Contrat de Ville, les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

- Création d'une agence de découverte des secteurs professionnels et d'un forum « découverte des métiers ».

Partenariat : DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Mission locale, Cap Emploi, le Contrat de Ville, le Fonds Social Européen, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre, les organisations patronales.

Signalétique

Animateurs: Nora HAMIDI et Yann DUDORET, coordonnateurs emploi formation

Composition du groupe de territorialisation DDTEFP:

coordonnateurs emploi formation DDASS

ANPE
AFPA

Conseil Régional : délégué formation emploi
Conseil Général :

cellule d'appui RMI
Mission Locale

Cap Emploi
PLIE

Service politique de la Ville de la commune du Havre (convention territoriale du Contrat de ville et programme européen de redynamisation des espaces urbains PIC URBAN)

Syndicat intercommunal pour la mise en œuvre de la politique de la ville (SIPOVAH)

Zone de Territorialisation de Lillebonne-Fécamp

Territoire



Données de cadrage :

- 130 764 habitants
- 26 758 emplois salariés (à fin 2000)
- 4 533 demandeurs d'emploi*
 - dont 2 463 femmes
 - dont 1 085 moins de 25 ans
 - dont 1 377 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	269
SIFE individuel	33
SAE	34
CIE	188
CES*	1 014
CEC	164

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Lillebonne-Fécamp décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateur: Julie BAUCHER, coordinatrice emploi formation
Composition du groupe de territorialisation
DDTEFP: coordonnatrice emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional: délégué formation emploi
Conseil Général: cellule d'appui RMI
PAIO (Fécamp Valmont, Pointe de Caux, Lillebonne)
Cap Emploi
Contrat de Ville de Fécamp



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

Territoire de Fécamp:

- Enclavement géographique.
- Faible mobilité et faiblesse des qualifications des demandeurs d'emploi.
- Des situations de chômage récurrent et dégradation de l'emploi en raison de nombreux plans sociaux.

Territoire de Lillebonne – Bolbec:

- Situation de l'emploi contrastée entre les zones de Lillebonne (favorable, proximité du site pétrochimique de Port-Jérôme) et de Bolbec (défavorable, enclavée).
- Faible mobilité des demandeurs d'emploi.
- Forte représentation des jeunes parmi les demandeurs d'emploi.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Favoriser l'accès à l'emploi des femmes (diversification des choix professionnels...).
- Adapter l'offre d'insertion aux publics les plus en difficultés (décloisonnement des dispositifs, articulation insertion sociale, insertion professionnelle...).
- Orienter les demandeurs d'emploi sur les secteurs porteurs.

Exemples d'actions (plan d'action 2002)

- Chantier École sur les métiers du bâtiment au bénéfice de 15 bénéficiaires du RMI: découverte et formation sur plusieurs corps de métier par la mise en situation réelle autour de la réhabilitation d'un bâtiment communal.

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Conseil Général, PAIO de Fécamp, la commune d'Életot, la Fédération du Bâtiment et le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) du BTP.

- Étude de l'offre d'insertion du Pays des Hautes Falaises: travail de réflexion et de proposition afin d'optimiser la prise en charge des publics et de leurs parcours jusqu'à l'entreprise (projet de cartographie à l'échelle du Pays: « qui fait quoi ? »).

Partenariat: DDTEFP, ANPE, Conseil Régional, Conseil Général, la Ville de Fécamp, le Pays des Hautes Falaises, les opérateurs de chantiers d'insertion, les associations intermédiaires, les Entreprises de Travail Temporaire et d'Insertion (ETTI), les centres de formation.

Zone de Territorialisation de Louviers-Vernon

Territoire



Données de cadrage :

- 216 274 habitants
- 55 223 emplois salariés (à fin 2000)
- 8 445 demandeurs d'emploi*
 - dont 4 346 femmes
 - dont 1 629 moins de 25 ans
 - dont 2 436 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	266
SIFE individuel	66
SAE	37
CIE	277
CES*	1 094
CEC	171

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Louviers-Vernon, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateurs: M^{me} BIRON, M^{me} BAES: coordonnatrices emploi formation
Composition du groupe de territorialisation
DDTEFP: coordonnatrices emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional: délégué formation emploi
Conseil Général: animatrices locales d'insertion
PAIO
Mission Locale
Cap Emploi
PLIE
Contrat de Ville de Vernon
Contrat de Ville Seine-Eure



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Croissance importante des demandeurs d'emploi de niveau V notamment (titulaires de CAP ou BEP).
- Poids croissant du chômage de longue durée.
- Chômage des femmes élevé (Vernon).
- Dégradation sensible de la situation des jeunes sur le marché du travail: forte hausse du chômage des moins de 26 ans.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Améliorer les parcours d'insertion des publics par la mise en cohérence et la complémentarité des actions des différents prescripteurs.
- Faciliter l'insertion professionnelle en répondant aux besoins de main-d'œuvre des entreprises locales.
- Renforcer l'attractivité des publics sur les dispositifs de formation.

Former des demandeurs d'emploi aux métiers qualifiés d'aide à la personne (dans le cadre de la mise en œuvre de l'Allocation Personnelle d'Autonomie).

Améliorer la représentation de la formation auprès des demandeurs d'emploi (communication, amélioration des contenus...).

Exemples d'action (plan d'action 2002)

- Action de préparation à l'insertion à destination d'un public bénéficiaire du RMI s'appuyant sur le support théâtral.

Dans le cadre d'un Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi (SIFE).

Partenariat: ANPE, CCAS, les associations « As'Art » et « Ensemble vers l'insertion ».

Zone de Territorialisation de Rouen

Territoire



Données de cadrage:

- 449 028 habitants
- 128 927 emplois salariés (à fin 2000)
- 19 286 demandeurs d'emploi*
 - dont 8 895 femmes
 - dont 3 910 moins de 25 ans
 - dont 5 838 inscrits depuis plus d'un an

*Demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002

Mesures du Service public de l'emploi (programme réalisé au cours de l'année 2001 sur la base du diagnostic 2000)

Dispositifs	Programme réalisé en 2001
SIFE collectif	1 073
SIFE individuel	277
SAE	126
CIE	779
CES*	2 083
CEC	404

* nouvelles entrées + avenants
Source : Tableau de bord de l'action territorialisée zone de Rouen, décembre 2001, DRTEFP

Signalétique

Animateurs: Christine COSME, Virginie BERTELOITE, Martine MATHON, coordonnatrices emploi formation
Composition du groupe de territorialisation: (Comité local emploi formation)
DDTEFP: coordonnatrices emploi formation
DDASS
ANPE
AFPA
Conseil Régional: délégué formation emploi
Mission Locale (relais 16-25)
Cap Emploi
PLIE
Agglo. de Rouen (chargé de mission Politique de la Ville)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

Grandes lignes du diagnostic (2001)

- Augmentation du chômage depuis mai 2001.
- Près des 3/4 (72 %) des demandeurs d'emploi (catégorie 1) possèdent un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V.
- Croissance des demandeurs d'emploi ne possédant aucune qualification.
- 8 % des demandeurs d'emploi (catégorie 1) possèdent un handicap.
- Les publics féminins ont d'autant plus de mal à s'insérer professionnellement qu'ils possèdent un niveau de formation élevé.
- 46 % des bénéficiaires du RMI en Seine-Maritime se trouvent dans la zone de Rouen.

Principaux axes stratégiques ou prioritaires (plan d'action 2002)

- Prise en compte particulière des publics suivants:
 - Femmes de niveau IV.
 - Travailleurs handicapés (favoriser leur accès aux dispositifs).
 - Chômeurs de longue durée de plus de 50 ans.
 - Jeunes les plus en difficulté.
 - Bénéficiaires du RMI.

Exemples d'actions (plan d'action 2002)

- Action « de la scolarité à l'emploi » visant à mobiliser les établissements scolaires ayant des élèves en sortie d'études sur des initiatives (aide à l'insertion, techniques de recherche d'emploi) permettant de créer des passerelles entre la fin de leurs études et l'emploi.
Partenariat: ANPE, Mission locale, Rectorat.
- Mise en œuvre d'une Plate-Forme Transports visant à mutualiser l'ensemble des dispositifs de chaque institution en faveur de l'insertion et la qualification des demandeurs d'emploi dans les métiers de la conduite routière.
Dans le cadre du Contrat d'Objectif État/Région du Transport. Partenariat: DDTEFP, ANPE, AFPA, Conseil Régional (pilote), Éducation Nationale, les fédérations professionnelles du transport, l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) du transport.
- Action itinér'art permettant à des jeunes en difficulté sociale de développer, autour d'un projet culturel ou artistique, des potentialités propres à favoriser une insertion professionnelle durable.
Partenariat: Mission Locale de l'Agglomération de Rouennaise, Communauté d'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen), l'association de la Sablière.

Les Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Les Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont l'un des éléments constitutifs du volet insertion de la Politique de la Ville.

Le PLIE est un dispositif de mise en cohérence des programmes d'aide à l'emploi et à l'insertion au niveau local permettant à une ou plusieurs collectivités locales (qui le portent juridiquement) d'établir une gestion rationnelle des parcours d'insertion, **au bénéfice de l'accès et du retour à l'emploi des personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle**. Ces personnes sont des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales (faible niveau de qualification, situation familiale, âge, logement, santé, marginalisation sociale...).

Il en existe cinq en Haute-Normandie et sont appliqués sur les territoires de Rouen, du Havre, d'Evreux, d'Elbeuf et de Louviers.

Pour la réalisation de ses objectifs, l'action du PLIE consiste d'une part dans la **mobilisation des prestations des financeurs publics** sur leurs champs de compétences respectifs, d'autre part dans le développement **d'actions et projets spécifiques** en association avec les structures locales impliquées dans l'accueil, l'accompagnement, la formation et l'insertion (associations intermédiaires, structures d'insertion, organismes de formation et bien entendu collectivités locales et services de l'État...) ainsi que les entreprises. C'est donc un dispositif **partenarial et de réseau**.

Deux principes fondamentaux président à ses missions d'insertion et de coordination :

- la mise en cohérence des parcours avec les mesures et programmes de l'emploi des institutions régionales existants : le Département pour l'insertion sociale, la Région pour la formation professionnelle, l'État pour les mesures d'accès à l'emploi. Il s'agit donc d'une démarche de rationalisation de la politique publique de l'emploi, sous-tendue par la notion de « guichet unique ».

- l'accompagnement individualisé de demandeurs d'emploi dans la construction de leur parcours d'insertion, chaque bénéficiaire faisant l'objet d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé jusqu'à la situation d'emploi par membre de l'équipe opérationnelle du PLIE, chargé de mettre en œuvre les solutions les mieux adaptées aux situations des demandeurs d'emploi.

Financé par les collectivités locales, l'État et le Fonds Social Européen, le PLIE est piloté par :

- un comité politique dont le Président est un élu, qui réunit les administrations et organisations partenaires financiers et institutionnels (Services de l'État, Conseil Régional, Conseil Général, Mairies, ANPE, Missions locales...) par l'intermédiaire de leurs représentants. Le comité politique définit les grandes orientations du PLIE et évalue les actions conduites;
- un comité technique qui décide des actions à mettre en œuvre dans le cadre de la politique définie. Il est constitué par les techniciens des partenaires financeurs signataires du protocole et des membres de l'équipe opérationnelle du PLIE.

L'implication du PLIE dans le champ économique local et sa capacité à mobiliser les entreprises de sa zone géographique sont des facteurs non seulement d'implication locale mais également de réussite dans la gestion de l'insertion professionnelle, au plus près des besoins des personnes suivies et des employeurs. Certains PLIE sont à l'origine d'associations de chefs d'entreprise partenaires : les clubs d'entreprises.

Les fiches que nous proposons ci-après sont une illustration de l'action et des moyens engagés des cinq PLIE de Haute-Normandie.

PLIE de la Communauté d'Agglomération Elbeuf Boucle de Seine



Actions dans le champ de l'emploi-formation

402 personnes accompagnées (au 30 septembre 2002)

- **Âge**
Moins de 30 ans : 205
De 30 à 49 ans : 179
50 ans et plus : 18
- **Sexe**
Femmes : 240
Hommes : 162
- **Niveau de formation**
Niveau VI : 137
Niveau Vbis : 93
Niveau V : 124
Niveau IV : 42
Niveau III et plus : 6
- **Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE**
Bénéficiaire du RMI : 96
Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion : 158
Jeunes de moins de 26 ans avec un niveau de formation IV, V ou Vbis : 110
Demandeurs d'emploi handicapés : 38



Données de cadrage :

- 56 913 habitants
Communauté d'Agglomération d'Elbeuf
- 21 309 emplois salariés (à fin 2000)
Zone de territorialisation d'Elbeuf
- Taux de chômage : 20 %
Communauté d'Agglomération d'Elbeuf
- 3 194 demandeurs d'emploi*
→ dont 1 570 femmes
→ dont 689 moins de 25 ans
→ dont 1 096 inscrits depuis plus d'un an

* demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin mars 2002 inscrits à l'Agence locale pour l'emploi d'Elbeuf

Signalétique

8, place Aristide Briand – BP 420
76504 Elbeuf Cedex
Tél. : 02 32 96 44 22
Fax : 02 32 96 44 27
E-Mail : caebsplie@free.fr

Président :
M. CARU
Directeur :
Dorothee DESHAYES

Structure porteuse :
Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine

Effectifs : 10 dont 4 pour l'équipe opérationnelle et 6 référents emploi.

Date de création : 1997

Financement :
État, Communauté d'Agglomération, Conseil Régional, Conseil Général

PLIE de la Communauté d'Agglomération d'Evreux



Actions dans le champ de l'emploi-formation

283 personnes accompagnées (au 30 septembre 2002)

- **Âge**
Moins de 26 ans: 72
De 26 à 50 ans: 186
Plus de 50 ans: 25
- **Sexe**
Femmes: 155
Hommes: 126
- **Niveau de formation**
Niveau VI et infra: 94
Niveau V bis: 93
Niveau V: 66
Niveau IV: 21
Niveau III et plus: 9
- **Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE**
Bénéficiaire du RMI: 72
Demandeurs d'emploi de longue durée: 178
Jeunes de moins de 26 ans: 72
Personnes handicapées: 24
Femme isolée: 46
Autres: 30
- **Actions mobilisées (en nombre d'actions)**
Situation de travail/emploi: 711
Accompagnement/suivi: 287
Insertion professionnelle: 91
Formation: 169
Évaluation/Orientation/bilan: 215

Actions spécifiques

- Actions d'évaluation en situation de travail: évaluer en milieu productif adapté les capacités et compétences des bénéficiaires.
- Relais d'aide et d'écoute psychologique: faire prendre conscience aux demandeurs d'emploi de leurs problématiques et de leurs freins dans leur démarche d'insertion.
- Aide matérielle à la recherche d'emploi: frais de transport, repas....
- Projet femmes: recréer du lien social en direction d'un public féminin.
- Tutorat en entreprise.



Données de cadrage:

- 80 000 habitants
Communauté d'Agglomération d'Evreux
- Nombre d'emplois: non communiqué
- Taux de chômage: 9,4 % à fin mars 2002
- 6 328 demandeurs d'emploi*
→ dont 3 132 femmes
→ dont 1 190 moins de 25 ans
→ dont 1 867 inscrits depuis plus d'un an

* demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin juin 2002 sur la zone d'emploi d'Evreux

Signalétique

12 boulevard Jules Janin - BP 423
27004 Evreux Cedex
Tél.: 02 32 31 92 69
Fax: 02 32 31 92 46
E-Mail: plie@agglo-evreux.fr

Président: Jean-Louis DEBRE
Directeur: Martine LECLERC

Structure porteuse:
Communauté d'Agglomération d'Evreux

Effectifs: 10 dont 4 pour l'équipe opérationnelle et 6 référents attachés aux structures d'accompagnement

Date de création:
1er octobre 2000

Financement:
Fonds Social Européen (FSE);
Conseil Régional;
Conseil Général; DDASS;
Communauté d'Agglomération d'Evreux; Fonds d'Action Sociale (FAS)

PLIE du Havre



Actions dans le champ de l'emploi-formation

467 personnes accompagnées (au 30 septembre 2002)

- **Âge**
Moins de 26 ans: 98
De 26 à 49 ans: 342
50 ans et plus: 27
- **Sexe**
Femmes: 265
Hommes: 202
- **Niveau de formation**
Niveau VI et Vbis: 229
Niveau V: 187
Niveau IV: 39
Autres: 12
- **Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE**
Bénéficiaire du RMI: 280
Demandeurs d'emploi de longue durée: 96
Jeunes moins de 26 ans: 53
Femme isolée: 15
Travailleurs handicapés: 7
Sans activité: 16
- **Actions mobilisées (nombre d'actions)**
Situation de travail/emploi: 577
Accompagnement/suivi: 75
Insertion professionnelle: 316
Formation: 246
Évaluation/bilan/orientation: 83

Actions spécifiques

- Développement et mise en place d'outils développant la clause d'insertion.
- Travail sur la mise en place d'un Atelier molybde.
- Mise en place de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) visant, par un suivi personnalisé, à rapprocher les compétences des demandeurs d'emploi prioritaires (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI, handicapés...) du besoin des entreprises.



Données de cadrage:

- 240 000 habitants
(8 communes)
- Nombre d'emplois: 81 123 à fin 2000
Zone de territorialisation du Havre
- Taux de chômage: 18,9 %
- 19 810 demandeurs d'emploi*
→ dont 8 122 femmes
→ dont 3 764 moins de 25 ans
→ dont 12 480 inscrits depuis plus d'un an

* demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin 2001

Signalétique

Le Vaisseau,
120 bd amiral mouchez
76600 Le Havre
Tél.: 02 35 24 76 95
Fax: 02 35 24 76 97
E-Mail:
plieagglohavraise@free.fr

Président: M^{me} CAHIERRE
Directeur: Mory SEYE

Structure porteuse: Syndicat Intercommunal pour la mise en Œuvre de la Politique de l'Agglomération Havraise (SIPOVAH)

Effectifs: 11 dont 3 pour l'équipe opérationnelle et 8 référents emploi
Date de création: octobre 2000

Financement:
Fonds Social Européen;
Conseil Général; SIPOVAH

PLIE Seine-Eure



Données de cadrage :

- 57 067 habitants
Communauté d'agglomération Seine-Eure
- Nombre d'emplois : 27 272
Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Louviers
- Taux de chômage : non communiqué
- 3 943 demandeurs d'emploi*
 - dont 2 042 femmes
 - dont 817 moins de 25 ans
 - dont 1 159 inscrits depuis plus d'un an

* demandeurs d'emploi de catégorie 1 à fin juin 2002 inscrits à l'ALE de Louviers

Signalétique

Maison Condorcet
26, bd Jules Ferry
27 400 Louviers
Tél. : 02 32 09 59 87
(ligne directe de la directrice)
Fax : 02 32 09 59 81
E-mail :
carole.bouillard@seine-eure.com

Président :
Franck MARTIN

Directeur :
Carole BOUILLARD

Structure porteuse :
Communauté d'Agglomération
Seine-Eure

Effectifs : 8 dont 4 pour l'équipe
opérationnelle et 4 référents

Date de création : octobre 2000



Actions dans le champ de l'emploi-formation

**340 personnes accompagnées
(au 25 novembre 2002)**

- **Âge**
 - Moins de 26 ans : 62
 - De 26 à 49 ans : 257
 - 50 ans et plus : 21
- **Sexe**
 - Femmes : 211
 - Hommes : 129
- **Niveau de formation**
 - Niveau VI et V bis : 164
 - Niveau V : 114
 - Niveau IV et plus : 62
- **Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE**
 - Bénéficiaire du RMI : 89
 - Demandeurs d'emploi de longue durée : 218
 - Jeunes moins de 26 ans : 62
 - Travailleurs handicapés : 27
- **Actions mobilisées (en nombre d'actions)**
 - Situation de travail/emploi : 304
 - Accompagnement/suivi : 286
 - Insertion professionnelle : 55
 - Formation : 56
 - Évaluation/bilan : 3
 - Autres : 8

PLIE de l'Agglomération Rouennaise



Données de cadrage :

- 391 375 habitants
(34 communes)
- Nombre d'emplois : 176 258
Communauté de l'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)
- Taux de chômage : 10,8 %
au 31 mars 2002
- 17 897 demandeurs d'emploi*
 - dont 8 178 femmes
 - dont 4 489 moins de 26 ans
 - dont 5 414 inscrits depuis plus d'un an

* demandeurs d'emploi de catégorie 1 au 31 mars 2002

Signalétique

14 bis, avenue Pasteur
BP 589
76006 Rouen Cedex
Tél. : 02 32 76 69 49
Fax : 02 32 76 69 04
Adresse Internet :
www.agglo-rouennaise.fr
E-Mail :
plie@agglo-rouennaise.fr

Président :
Nicole RIMASSON

Directeur :
Alexandre VERBAERE

Structure porteuse :
Communauté de l'Agglomération
Rouennaise (Agglo. de Rouen)

Effectifs : 10 salariés
de l'Agglomération de Rouen
(Agglo. de Rouen)
et 9 mis à disposition
par les partenaires

Date de création :
le 17 juillet 2000

Financement
Fonds Social Européen ;
Communauté de l'Agglomération
Rouennaise (Agglo. de Rouen) ;
Conseil Régional ;
Conseil Général ; Ville de Rouen ;
ASSEDIC ; AGEFIPH ; Office Public
d'Aménagement et de
Construction (OPAC)



Actions dans le champ de l'emploi-formation

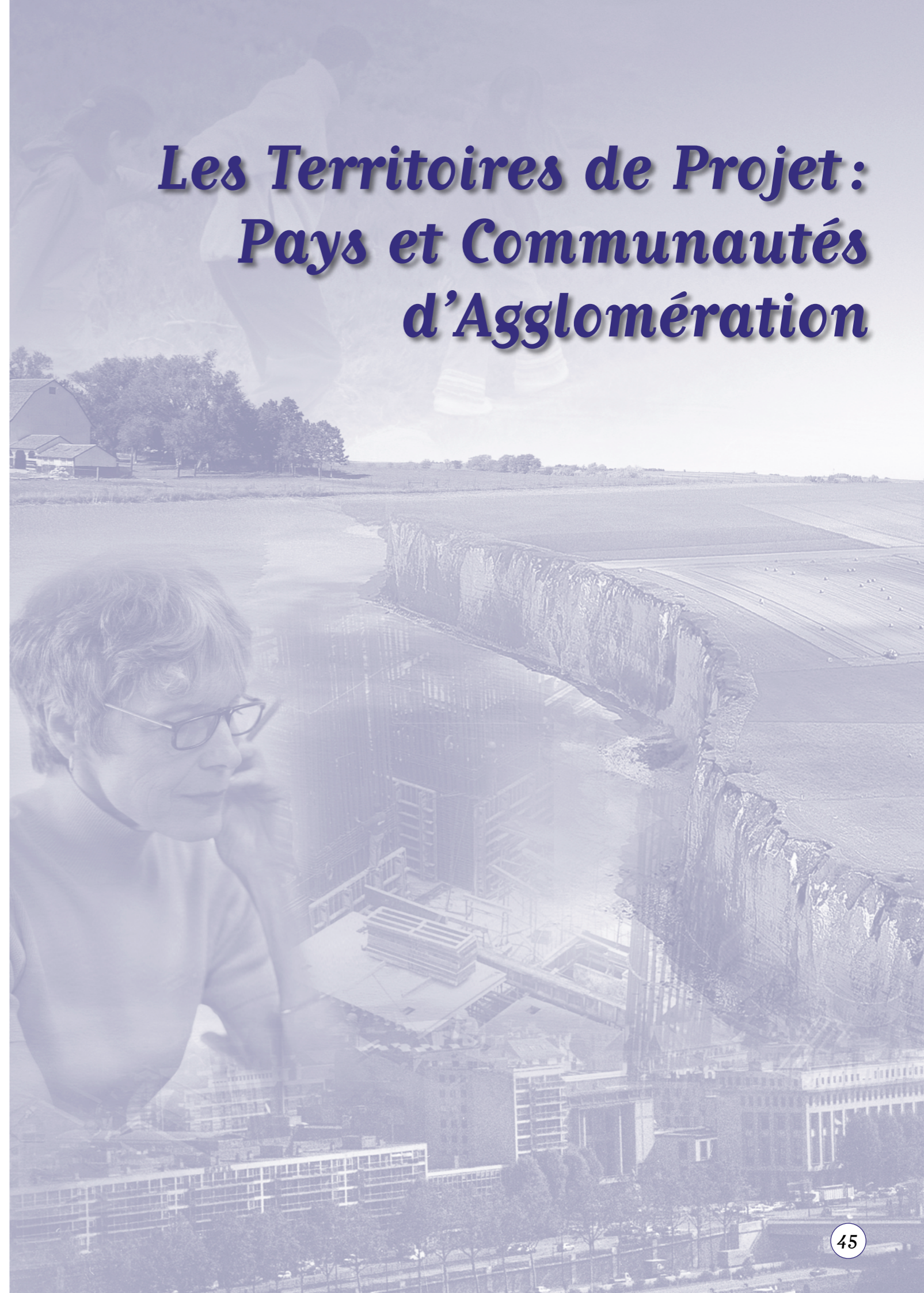
**776 personnes intégrées
(au 30 septembre 2002)**

- **Âge**
 - Moins de 26 ans : 141
 - De 26 à 50 ans : 592
 - 50 ans et plus : 43
- **Sexe**
 - Femmes : 428
 - Hommes : 348
- **Niveau de formation**
 - Niveau VI : 230
 - Vbis : 147
 - Niveau V : 276
 - Niveau IV : 57
 - Niveau III et plus : 39
 - Non déterminé : 27
- **Situation des bénéficiaires à l'entrée dans le PLIE**
 - Bénéficiaire du RMI : 338
 - Demandeurs d'emploi de longue durée : 190
 - Jeunes sans difficultés sociales lourdes : 108
 - Niveau de formation inférieur ou égal à IV : 124
 - Travailleurs handicapés : 16
- **Actions mobilisées (au 31 décembre 2001 en nombre d'actions)**
 - Situation de travail/emploi : 60
 - Accompagnement/suivi : 33
 - Insertion professionnelle : 557
 - Formation : 350
 - Évaluation/bilan/orientation : 206

Actions spécifiques

- Diffusion de l'utilisation de la clause emploi dans les marchés publics auprès des 34 communes de l'Agglomération.
- Animation d'un cercle de six entreprises pour le montage de projets au cas par cas.

Les Territoires de Projet: Pays et Communautés d'Agglomération



Les Pays et les Communautés d'Agglomération sont des espaces recomposés par réunion de communes et de groupement de communes au sein d'une même entité territoriale.

Sans être comparable par la nature de leur champ d'action, de leurs compétences, de leurs missions ou de leur mode de fonctionnement, ces deux organisations territoriales se rejoignent en ce qu'ils sont de véritables territoires de projet c'est-à-dire des espaces de développement où se met en place une animation territoriale sous-tendue par la mise en œuvre de partenariats interinstitutionnels et entre les forces vives socio-économiques et associatives, et dont l'ancrage au niveau intra-régional en font des acteurs et des promoteurs majeurs de l'emploi local.

L'importance croissante accordée aux stratégies territoriales de développement et la nécessité de concevoir celles-ci dans un cadre intercommunal élargi à une échelle plus conforme aux réalités socio-économiques leur confèrent un rôle indéniable et une place vouée à se renforcer au sein des problématiques de développement régional.

Davantage axés sur l'impulsion de dynamiques globales de territoire (où interagissent l'économie, la formation, l'environnement, le patrimoine, le vécu) que sur la seule relation emploi formation stricte, les Pays et les Communautés d'Agglomération, chacun dans son rôle respectif n'en constituent pas moins des espaces de proximité dont l'aménagement, le développement et l'attractivité suscitent des dynamismes favorables à l'emploi, qui par définition constitue l'une des préoccupations de cette relation.

De fait, c'est à l'échelle de ces espaces de proximité, espaces « vécus » par les citoyens, que peuvent être proposés tant aux habitants qu'aux entreprises des « avantages compétitifs » face aux logiques économiques qui s'affranchissent parfois des équilibres locaux, jusqu'à pouvoir les mettre en péril. Espaces de solidarité donc, sans être des espaces de repli par ailleurs puisque certaines de ces nouvelles organisations ter-

ritoriales ont également vocation à « porter leur voix » et se faire valoir au-delà de leurs propres frontières et à participer au rayonnement régional dans son entier.

Les Pays sont des entités issues de communes ou groupement de communes qui se réunissent à l'initiative de leurs élus pour définir un projet commun de développement de territoire. Les Pays doivent être caractérisés par une cohésion géographique, économique, culturelle et sociale, postulat déterminant de leur justification. Ils s'inscrivent notamment dans un cadre de solidarité entre les espaces ruraux et les espaces urbains.

Le projet est décrit et élaboré au sein d'une Charte de Développement qui en constitue l'élément fondateur. Cette charte détermine la stratégie du territoire en matière de développement socio-économique, de gestion de l'espace et d'organisation des services et précise les principes et les moyens d'action dont se dote le Pays pour remplir ses objectifs. L'originalité des Pays réside dans leur capacité à offrir un cadre de mobilisation collective, partenariale et participative (réunissant les différentes institutions de différents niveaux et les forces vives de la société civile) et à fédérer les initiatives autour d'une stratégie concertée. La notion de projet primant donc sur celle de compétences strictement édictées, les Pays offrent à ce titre un cadre de souplesse à l'action territoriale.

L'organisation juridique des Pays est variable. Ils peuvent « s'adosser » à des groupements intercommunaux déjà existants ou créer une nouvelle structure fédérant les communes concernées. Ces nouvelles organisations ne confèrent pas au Pays le pouvoir de « lever l'impôt ». C'est donc dans le cadre des politiques contractuelles fondées sur des cofinancements multipartites et notamment des contrats de plan État-Région qu'ils doivent trouver l'essentiel des soutiens financiers dont ils ont besoin.

À ce jour, il existe 11 Pays en Haute-Normandie, dont les stades de développement sont très inégaux : quatre territoires ont validé leur Charte de Développement et leurs périmètres sont aujourd'hui reconnus par l'État et la Région. Sept autres territoires avancent progressivement dans leur démarche de développement et leur périmètre est en cours de constitution.

- Les périmètres sont reconnus définitifs par arrêté préfectoral et après avis de la Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire (CRADT)

Les Communautés d'Agglomération apparaissent comme des collectivités davantage structurées, régies en partie par la définition de compétences dont elles ont la charge en lieu et place de leurs communes membres.

Ce sont des Établissements Publics à Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (taxe professionnelle plus dotations de fonctionnement), regroupant plusieurs communes formant à la date de création un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants (le seuil de 15 000 habitants ne s'appliquant pas lorsque la Communauté d'Agglomération comprend le chef-lieu de département).

Cet ensemble s'associe au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et conduire de concert un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire, marquant ainsi leur implication dans la dynamique de développement local.

C'est, à ce titre, dans le Contrat d'Agglomération, signé entre l'État, la Région et la Communauté d'Agglomération, que le projet de territoire de la collectivité est décliné ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Les Communautés d'Agglomération exercent de plein droit les compétences suivantes en matière :

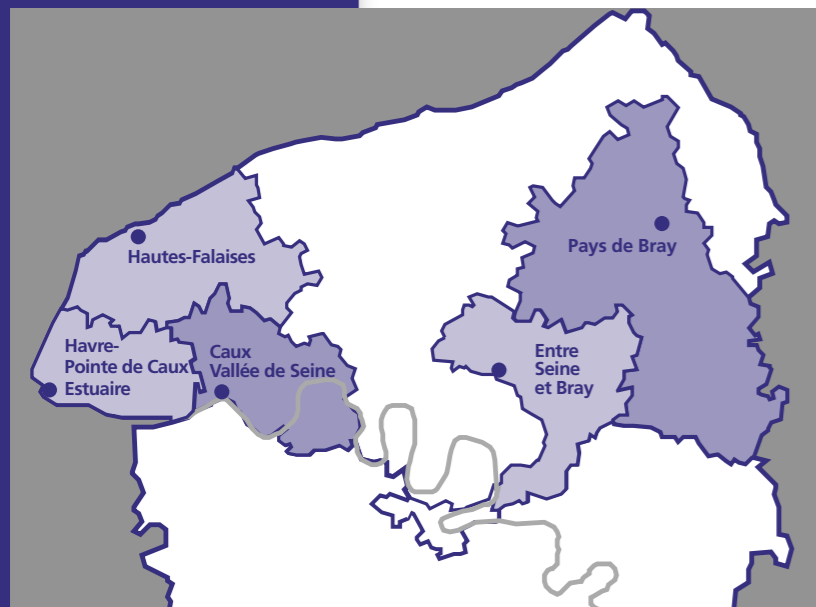
- de développement économique (toutes actions de création, d'entretien et de promotion de zones d'activité);
- d'aménagement de l'espace communautaire (dont la conduite des schémas directeurs et l'organisation des transports urbains);
- d'équilibre social de l'habitat (dont la conduite de programmes d'habitat et de logement);
- de politique de la ville (dont la conduite des dispositifs contractuels de développement urbain et d'insertion économique).

En outre, les Communautés d'Agglomération doivent exercer au moins trois autres compétences parmi les suivantes : création et entretien de voirie, assainissement, eau, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, aménagement d'équipements culturels et sportifs.

On recense à ce jour cinq Communautés d'Agglomération en Haute-Normandie, dont les stades de développement varient également. Seule la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine vient de signer son Contrat d'Agglomération avec l'État et la Région, finalisant les modalités de son projet de développement. Le premier janvier prochain, une sixième Communauté d'Agglomération devrait venir s'ajouter aux cinq premières : la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE), avec Vernon pour ville-centre.

Les Pays en Haute-Normandie

En Seine-Maritime



- Pays reconnus en périmètre définitif par la CRADT du 1^{er} mars 2002
- Pays reconnus en périmètre d'étude par les CRADT du 2 février 2001 et du 1^{er} mars 2002

Pays de Bray (reconnu en périmètre définitif)

Population: 59 159 habitants
Contact: Association de Développement Local du Pays de Bray
Maison des Services
Boulevard du Maréchal Joffre
76270 Neufchâtel-en-Bray

Tél.: 0232975614
Fax.: 0232971184
E-mail: adl.paysbray@free.fr

Président:

Alain CARMENT

Agent de Développement:
Stéphanie DAMBRINE

Pays de Caux Vallée de Seine (reconnu en périmètre définitif)

Population: 66 400 habitants
Contact: Syndicat Mixte de Port Jérôme
32d, rue de la République - BP 31
76170 Lillebonne

Tél.: 0232841850
Fax.: 0232841851
E-mail: jc.vincent@smi-port-gerome.fr

Président:

Philippe LEROUX

Agent de Développement:
Jean-Charles VINCENT

Pays d'Entre Seine et Bray (reconnu en périmètre d'études)

Population: 51 577 habitants
Contact: Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement Économique
Mairie de Montville
76170 Montville

Tél.: 0232939113
Fax.: 0232334503
E-Mail: sivom.cleres@tiscal.fr

Président:

André VERHAEGHE

Agent de Développement:
Xavier PREVOTAT

Pays du Havre Pointe de Caux Estuaire (reconnu en périmètre d'études)

Population: 271 000 habitants
Contact: Agence d'Urbanisme de la Région Havraise
136, rue Victor Hugo - BP 1 113
76063 Le Havre Cedex

Tél.: 0235421788
Fax.: 0235512157
E-mail: aurh.lldupont@wanadoo.fr

Directeur d'Études:

Louis Laurent DUPONT

Pays des Hautes Falaises (reconnu en périmètre d'études)

Population: 74 672 habitants
Contact: Association du Pays des Hautes Falaises
79, rue Jules Ferry
76400 Fécamp

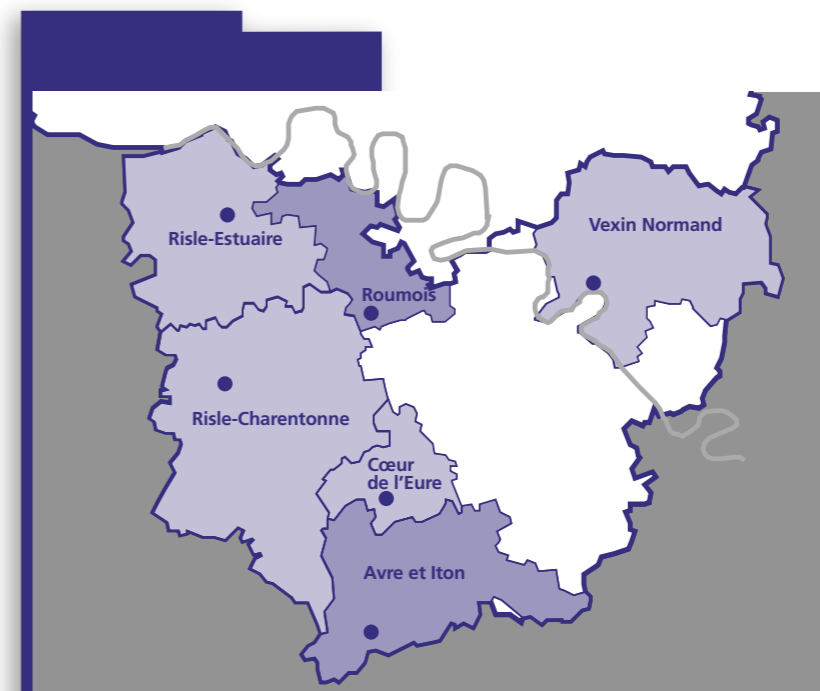
Tél.: 0235287930
Fax.: 0235287930
E-mail: pays.des.hautes.falaises@wanadoo.fr

Président:

Jacques DUCHEMIN

Agent de Développement Local:
Sylvie JOLIOT

Dans l'Eure



- Pays reconnus en périmètre définitif par la CRADT du 1^{er} mars 2002
- Pays reconnus en périmètre d'étude par les CRADT du 2 février 2001 et du 1^{er} mars 2002

Pays de Conches (reconnu en périmètre d'étude)

Population: 16 005 habitants
Contact: Communauté de communes de Conches-en-Ouche
Mairie de Conches en Ouche - BP 76
27190 Conches-en-Ouche

Tél.: 0232301142
Fax.: 0232300576

Président:

Alfred RECOURS,
Maire de Conches-en-Ouche

Agents de Développement:
Gilles LAUNAY et Céline MERLE

Pays de Risle Charentonne (reconnu en périmètre d'étude)

Population: 65 436 habitants
Contact: Association A.D.I.BER (futur Syndicat du Pays Risle-Charentonne)
6, Rue Thomas Lindet
27 300 Bernay
Tél.: 0232453405
Fax.: 0232450900
E-mail: pays-risle-charentonne@wanadoo.fr

Président:

Joël BOURDIN,
Sénateur Maire de Bernay

Agent de Développement:
Bénédicte FLAMAND

Pays de Risle Estuaire (reconnu en périmètre d'étude)

Population: 47 629 habitants
Contact: Association du Pays Risle-Estuaire
2, place de Verdun
27500 Pont-Audemer

Tél.: 0232418133
Fax.: 0232418134
E-mail: pays.risleestuaire@libertysurf.fr

Président: Jean Marc LEPREVOST,
Maire de Saint-Sulpice-de-Grimbouville

Agent de Développement:
Marie-Pierre FAYETTE

Pays du Roumois (reconnu en périmètre définitif)

Population: 38 660 habitants
Contact: Syndicat Mixte d'Aménagement du Roumois (SYDAR)
Place J. Raffin - Le Logis
27520 Bourgtheroulde - Infreville

Tél.: 0235770024
Fax.: 0235776024
E-mail: roumois@wanadoo.fr

Président: Paul-André GOT,
Maire de Bourgtheroulde-Infreville

Agent de Développement:
Arnaud LEGRAS

Pays du Vexin normand (reconnu en périmètre d'étude)

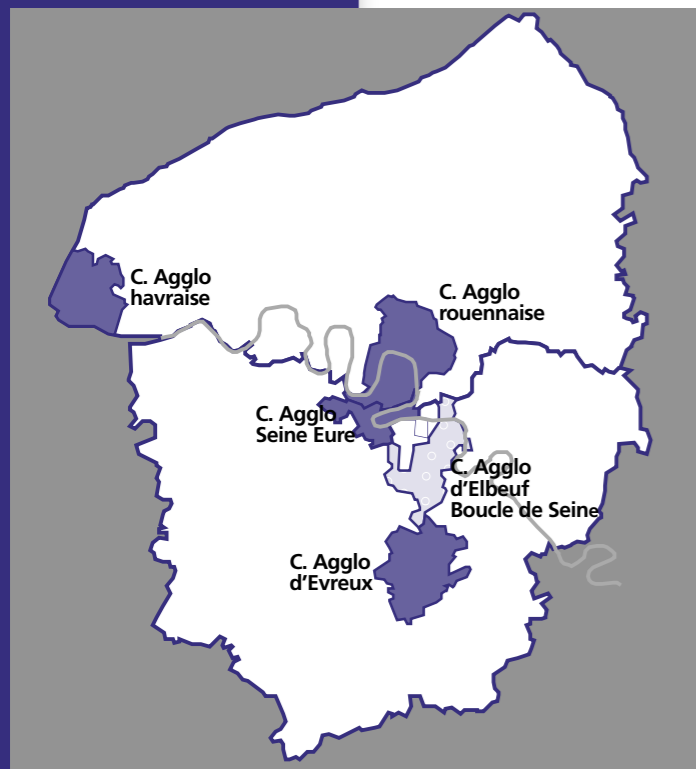
Population: 72 121 habitants
Contact: Syndicat Mixte du Pays du Vexin Normand
13, avenue du Général De Gaulle
27700 Les Andelys



Tél.: 0232210802
Fax.: 0232544835
E-mail: vexin.normand@caramail.com

Président: Henri COLLARD,
Maire de Lyons-la-Forêt

Agent de Développement Local:
Véronique BOCENO

Les Communautés d'Agglomération en Haute-Normandie



 Contrat d'Agglomération signé le 11 mars 2002
 Communautés d'Agglomération ayant répondu à l'appel à candidature Etat/Région, en cours d'élaboration de leur projet d'agglomération

Dans l'Eure

Communauté d'Agglomération d'Evreux

Ville centre: Evreux
Population: 80 000 habitants
(31 communes)
12 boulevard Jules Janin
27000 Evreux

Tél.: 02 32 31 92 92
Fax: 02 32 31 92 50
Adresse Internet:
www.agglo-evreux.com
E-Mail: cf. le site Internet

Président:
Jean Louis DEBRE
Directeur général des services:
Jean René MOREAU

Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE)

Ville centre: Louviers
Population: 57 067 habitants
(24 communes)
Maison commune la Fringale
avenue des Métiers - BP 117
27101 Val de Reuil Cedex
Tél.: 02 32 50 85 50
Fax: 02 35 50 85 51

Adresse Internet:
www.seine-eure.com
E-Mail: agglo@seine-eure.com

Président:
Franck MARTIN
Directeur:
Jean LAVERSANNE

En Seine-Maritime

Communauté d'Agglomération Rouennaise (Agglo. de Rouen)

Ville centre: Rouen
Population: 391 375 habitants
(34 communes)
Immeuble Norwich
14bis, avenue Pasteur
76006 Rouen

Tél.: 02 35 52 68 10
Fax: 02 35 52 68 59
Adresse Internet:
www.agglo-rouennaise.fr
E-Mail: cf. le site Internet

Président:
François ZIMERAY

Directeur général des services:
Bernard TACAÏL

Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH)

Ville centre: Le Havre
Population: 258 514 habitants
(17 communes)
Hôtel de Ville
76085 Le Havre Cedex
Tél.: 02 35 19 45 45
Fax: 02 35 19 47 96

Adresse Internet:
www.ville-lehavre.fr/administratif/codah/cadre.htm
E-Mail: mairie@ville-lehavre.fr

Président:
Antoine RUFENACHT

Directeur:
Michel MAILLARD

Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine

Ville centre: Elbeuf
Population: 56 913 habitants
(10 communes)
8, place Aristide Briand - BP 420
76504 Elbeuf Cedex
Tél.: 02 32 96 98 98
Fax: 02 35 81 77 43

Président:
Jacques THORAVAL

Directeur:

Pour une approche locale de l'analyse de la relation emploi-formation

Le développement d'initiatives locales visant à donner un dynamisme nouveau à l'emploi et à articuler les besoins de qualifications et les compétences disponibles, mais aussi à lutter contre les exclusions de publics en difficultés, conduit à une forte demande de connaissances locales et de diagnostics sur la formation, l'emploi, et l'insertion professionnelle.

Se pose donc cette question de la connaissance, mais pour quelle action ?

L'analyse des difficultés de recrutement dans certains métiers montre que les problèmes tiennent au moins autant aux spécificités respectives des formations et des emplois en terme de contenu qu'aux désajustements quantitatifs. Les solutions peuvent alors apparaître avec les modifications des contenus plutôt que de retenir la seule notion de besoins à satisfaire.

Il n'est pas rare pour des entreprises de transformer leurs modes de recrutement qui leur permettent d'intégrer de nouvelles formations proposées sur leur bassin d'emploi. Dans ce cas, le besoin est créé par l'offre de formation et peut avoir pour conséquence une transformation de l'organisation du travail au sein de l'entreprise, surtout lorsque cela est vécu comme source d'efficacité.

Cette logique « d'échange » entre l'emploi et la formation peut conduire à certaines formes d'exclusions, si seuls les plus susceptibles à l'acquisition d'une formation sont concernés. La formation offrant de plus grandes chances d'insertion ou d'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi ou les jeunes, de mobilité professionnelle pour les salariés.

La relation emploi-formation ne peut être limitée au monde de l'emploi et à celui de la formation. L'individu doit y avoir sa place. En effet, chacun a des désirs ou une histoire personnelle qui peut l'amener à se désintéresser de certains métiers et donc des formations qui y conduisent.

Il ne suffit pas d'essayer de faire entrer les individus dans des formations qu'exigeraient les entreprises - voire de les y contraindre -, il faut opérer un véritable rapprochement entre les entreprises et les individus.

La relation emploi-formation ne doit donc pas être construite de façon linéaire, mais plutôt comme une rencontre entre logiques plus globales d'acteurs ayant des intérêts différents.

Une observation pour inscrire l'action dans la durée

Ce document a dressé l'inventaire d'acteurs locaux qui interviennent sur le plan local. Ils sont tous confrontés, à un moment ou à un autre, à la question de l'observation. Il leur faut contenir les « idées reçues », y compris celles émanant de leur territoire, et éviter la transposition systématique sur le plan local des méthodes nationales, voire régionales.

Celles-ci n'apportent que trop rarement des éléments réellement comparables au problème concret de leur territoire.

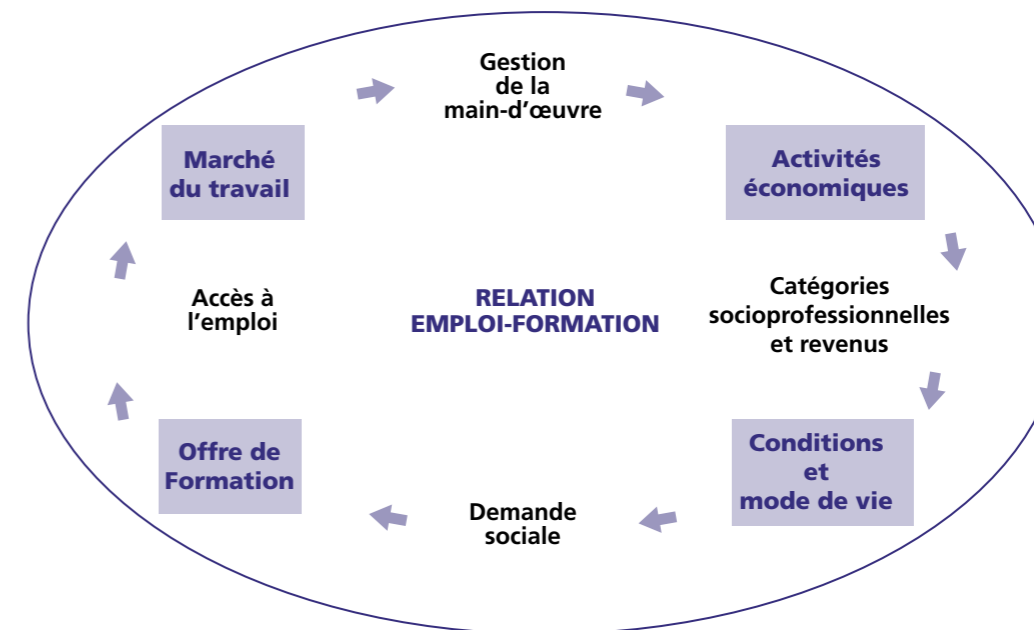
Des enquêtes auprès d'entreprises pour mesurer « leurs besoins » peuvent être envisagées. Il ne faut cependant pas négliger le fait que les entreprises expriment, au mieux, leurs besoins en fonction de la visibilité qu'elles ont de leur environnement sur le moment ou en fonction d'émergence de métiers spécifiques; par contre leurs recrutements dépendent de la conjoncture, le plus souvent incertaine.

L'observation constitue une méthode pour parvenir à l'action. Elle nécessite un travail de partenariat pour développer un langage commun par lequel pourra être mis en place un diagnostic pour construire un projet et une prospective.

L'élaboration d'un projet commun implique un consensus préalable sur la nature et l'ampleur des difficultés à résoudre. L'observation doit donc être objective et lisible.

Pour être efficace, l'observation doit associer, en les analysant, les données quantitatives et qualitatives, la constatation statistique et la connaissance intuitive. C'est la condition pour articuler le constat, ses causes et les moyens d'action. Les acteurs pourront ainsi s'approprier le constat et le relier à leur propre expérience.

Il est important pour l'analyse locale de dégager les points forts et les points faibles du



territoire, non seulement par rapport à une moyenne régionale, mais aussi dans la mesure du possible par rapport à d'autres territoires dont la structure socio-économique est proche.

Le territoire « lu » par le croisement raisonné d'indicateurs

Le diagnostic d'un territoire dans le cadre de la relation formation-emploi consiste à privilégier la compréhension des processus d'interaction qui s'opèrent entre l'appareil de formation et son environnement socio-économique local et la connaissance du territoire par ses acteurs. Pour cela, il s'agit de s'appuyer sur une grille de lecture des mécanismes socio-économiques spécifiquement locaux.

Cette grille ne doit pas faire intervenir les seuls descripteurs propres à l'appareil de formation et au marché du travail. Ces derniers sont en effet à relier aux données démographiques, à celles concernant les conditions de vie et les revenus des familles, à la mobilité scolaire, à la mobilité de la main-d'œuvre face à l'emploi.

Chaque territoire est pris entre la demande d'éducation - formation des familles résidentes et la demande en qualification des entreprises. Ces demandes s'avèrent souvent contradictoires; il est difficile d'intervenir de façon directive, aussi bien sur la demande des entreprises que sur la demande sociale. La première est liée au fonctionnement de l'économie et la seconde à la libre décision des jeunes, et de leurs parents, par rapport à la construction de leur choix d'orientation. Il est donc nécessaire, en particulier pour les pouvoirs publics, d'introduire des éléments de régulation entre ces demandes. Il

n'y a cependant pas lieu de considérer comme un échec le fait qu'une personne formée ou diplômée sur un territoire réussisse son insertion professionnelle sur un autre territoire ou dans une autre région.

C'est pourquoi, dans ce contexte d'ensemble, on ne saurait rapprocher exclusivement des statistiques sur l'emploi et le marché du travail. Il faut les rapprocher du contexte socio-démographique qui influe, pour un territoire donné, sur la nature de la demande sociale d'éducation et de formation.

Une démarche d'accompagnement de l'outil auprès des acteurs locaux

La création de ressources d'observation locale est légitime afin de répondre à toutes les questions posées par l'action locale. Cela n'empêche pas l'échelon régional de développer une observation sur les territoires. Celle-ci va rester au niveau d'une comparaison globale entre les territoires sans toujours entrer dans les différences profondes de chacun d'entre eux.

Par contre, on peut imaginer que l'OREF accompagne et favorise les transferts de méthodes d'observation en constituant un réseau. La construction d'indicateurs et leur suivi doivent favoriser le débat entre les acteurs de terrain et l'appropriation de l'outil par ceux-ci. Il s'agit donc de développer une démarche d'animation du partenariat local sur la base de diagnostic et de grille de lecture.

Le but est d'enrichir la connaissance de terrain en la faisant se confronter à l'analyse objective du territoire et, inversement, d'enrichir le travail de description statistique par le vécu et la perception des acteurs locaux.

Liste des sigles utilisés

AFPA	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle Personnes Handicapées
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ASSEDIC	Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CES	Contrat Emploi Solidarité
CFA	Centre de Formation et d'Apprentissage
CIE	Contrat Initiative Emploi
CQ	Contrat de Qualification
CRADT	Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDTEFP	Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DEFM	Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois
DELD	Demandeurs d'Emploi Longue Durée
DRTEFP	Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
ECOFIC	Espace Consulaire de Formation pour l'Industrie et le Commerce
ESC	École Supérieure de Commerce
GRETA	Groupe d'Établissements
ICF	Institut Consulaire de Formation
IFA	Institut de Formation par l'Alternance
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
ISPP	Institut Supérieur de Préparations Professionnelles
IUT	Institut Universitaire de Technologie
MEDEF	Mouvement des Entreprises DE France
OPCAREG	Organisme Paritaire Collecteur Agréé RÉGional
OREF	Observatoire Régional Emploi Formation
PAIO	Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SAE	Stage d'Accès à l'Emploi
SIFE	Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi
SIPOVAH	Syndicat Intercommunal pour la mise en œuvre de la Politique de la Ville de l'Agglomération du Havre

Rappel des sources utilisées

Les données de cadrage statistiques fournies ne sont pas toujours homogènes selon les territoires (dans le cadre des Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi notamment) et selon leur disponibilité sur ces territoires. Nous présentons donc parfois des éléments statistiques partiels ou concernant des zones géographiques « approchées ». Les données affichées ne faisant pas l'objet de précisions particulières sont celles qui nous ont été communiquées par les responsables des structures concernées et telles que ces derniers les utilisent dans le cadre de l'observation socio-économique des territoires.

- Les données sur la population sont fournies par le Recensement de la population de mars 1999 de l'INSEE
- Les données sur l'emploi salarié uniquement sont fournies par l'Assedic et concerne l'emploi salarié du secteur privé. Les données sur l'emploi total sont fournies par le Recensement de la population de mars 1999 de l'INSEE
- Les données sur le marché du travail sont fournies par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP)
- Le taux de chômage est fourni par l'INSEE

Les instances du CREFOR

Le CREFOR est une association, sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le Préfet de la Région de Haute-Normandie et le Président du Conseil Régional en sont les fondateurs.

Par convention avec l'État et le Conseil Régional dans le cadre du contrat de plan, les deux missions de l'association sont le Centre d'Animation et de Ressources pour l'Information sur la Formation continue (CARIF) et l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF).

Le Conseil d'Administration est composé d'un collègue « employeurs », d'un collègue « salariés », d'un collègue « utilisateurs ».

En 2002-2003, les responsabilités au sein du bureau sont les suivantes :

Président	Jean-Luc VINAULT (CFDT)
Vice-Président	Marc BIDARD (MEDEF)
Trésorier	Guy BERGE (MEDEF)
Trésorier adjoint	Maurice COROYER (CGT)
Secrétaire	Bernard TERRIN (AFPA)
Secrétaire adjoint	Coryse TETREL (OPCAREG)

Un Conseil Consultatif est placé auprès du Conseil d'Administration. Il est composé de quatre représentants de l'État désignés par le Préfet de Haute-Normandie, de quatre représentants désignés par le Président du Conseil Régional et de quatre représentants du CREFOR, un par collègue et le directeur.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION

Il est chargé d'analyser les évolutions de l'emploi et de la formation dans la région, par l'animation d'un réseau sectoriel et local d'organismes et de services régionaux, de réaliser des études commandées par l'État ou la Région, ou de leur soumettre des projets d'études, de diffuser des études et données nationales, régionales et locales.

Comité exécutif :

Représentants de l'État :

Jean-Marie ALMENDROS (DRTEFP)
François THOMAS (SGAR)
Jean-Pierre COLLIGNON (Rectorat)

Représentants du Conseil Régional (DFPA) :

Joëlle QUILLIEN
Annick LE MOIGNIC
Denis HEBERT

Représentants du CREFOR :

Jean-Luc VINAULT
Guy BERGE
Bernard TERRIN

Comité Technique et scientifique :

AFPA-DR/Observatoire
ANPE-DR
CA CEREQ
DFPA-Conseil Régional
DAFCO-Rectorat
SRDF-DRDAF
Évaluation et Prospective - Conseil Régional
INSEE
OREF-CREFOR
SAIO-Rectorat
SEPES-DRTEFP
SPréSER-Rectorat

Groupes de travail :

Composés en fonction des projets, et pouvant associer des organismes locaux, des branches et des personnes qualifiées.

Notes :

Les actions menées sur le territoire et au niveau local en faveur du rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi se mettent en œuvre dans un cadre complexe : multiplicité des champs géographiques, multiplicité des champs de compétences, multiplicité des acteurs...à destination d'une multiplicité des publics. Complexité parfois exacerbée par l'imbrication des interventions des uns et des autres autour de projets communs.

Dans ce contexte, la tentation est forte de poser la question, simple mais naturelle, *de qui fait quoi?* En gardant à l'esprit qu'il serait vain de prétendre à l'exhaustivité en la matière, l'objectif de cet inventaire est de présenter les structures, les organismes, les dispositifs qui sont autant de lieux d'initiatives locales impliqués dans la relation emploi formation à l'échelle de territoires de dimension infra-départementale, en portant un regard particulier sur les actions partenariales, tant il est vrai que l'action territoriale en faveur de l'emploi-formation ne saurait être envisagée isolément, sans faire appel aux partages des compétences et des outils.

Cet ouvrage n'a ainsi d'autre finalité que de contribuer autant que faire se peut à une meilleure compréhension de par qui et comment sont mises en œuvre les actions en faveur du rapprochement entre le besoin en main-d'œuvre exprimé par les entreprises et les compétences disponibles des individus.

Ce second dossier de l'OREF constitue par ailleurs un travail de connaissance des acteurs de la relation emploi-formation au niveau local en Haute-Normandie, nécessaire préalable à la conduite de la mission d'animation territoriale qui lui a été confiée.



Espace Régional Emploi Formation
Normandie I - 98 avenue de Bretagne - BP1152 - 76176 ROUEN cedex 1
Tél. : 02 35 73 77 82 - Fax : 02 35 73 07 60 - email : crefor@crefor.asso.fr
Site Internet: www.crefor.asso.fr

